

**O'ZBEKISTON RESPUBLIKASI OLIY VA O`RTA MAXSUS TA'LIM
VAZIRLIGI**

**URGANCH DAVLAT UNIVERSITETI
JAHON TILLARI FAKULTETI**

„Nemis tili“ kafedrası



**„5220100“ Fransuz filologiyasi
bakalavriyat yo`nalishi talabalari uchun**

**« Til tarixi (fransuz tili) »
fani bo`yicha**

O`QUV USLUBIY MAJMUASI

Tuzuvchi:

Avazmetov Q.

Urganch-2008

Mazkur o'quv uslubiy majmua kunduzgi bo'lim 5220100-fransuz filologiyasi bakalavriat yo'nalishi 3-bosqich talabalari uchun mo'ljallangan.

Mazkur kurs predmeti hozirgi zamon nemis tilining gramatik qurilishi haqidagi nazariy fan hisoblanadi. U gramatikaning o'z elementlari va shuning bilan birga tilning boshqa bo'limlari o'rtasidagi munosabatlarni yoritib beradi.

Nazariy gramatika fani talabalarni jahon germanistlarining gramatika sohasida yaratgan va ma'lum darajada muhim ahamiyatga ega bo'lgan ilmiy-nazariy ishlari bilan tanishtirishni ko'zda tutadi. Ma'ruzalarda nazariy gramatikaning asosiy muammolari ko'rib chiqiladi va ayrim murakkab gramatik hodisalar yoritib beriladi.

Tuzuvchi:

Avazmetov Q.

Taqrizchilar:

**prof. J. Yaqubov
O'zDJTU "fransuz tili grammatikasi va tarixi"
kafedrasi mudiri**

Dastur va rejalar O'zbekiston Respublikasi oliy va o'rta maxsus ta'lim vazirligi tomonidan 2006-yil 4-ijulda № BD 5220100-3.06 raqami bilan ro'yxatga olingan o'quv dasturi asosida tuzilgan.

Ushbu o'quv uslubiy majmua UrDU ilmiy metodik kengashining 2008-yil _____ yig'ilishida ko'rib, nashrga tavsiya etilgan.

ЎЗБЕКИСТОН РЕСПУБЛИКАСИ ОЛИЙ ВА ЎРТА МАХСУС ТАЪЛИМ ВАЗИРЛИГИ

Рўйхатга олинди

Тасдиқланди ЎМТВ



Тил тарихи (француз тили) фанидан

ДАСТУР

Билим соҳаси	220000 —гуманитар фанлар
Бакалавр йўналиши	5220100 — Филология (француз тили)

Тошкент- 2006

Тузувчи: Ёқубов Ж.А. ф.ф.н., доцент |
Такризчилар: Маматов А.Э.ф.ф.д., профессор (ЎзДЖТУ)
Эрматов Б.Э. ф.ф.н., доцент (ЎзМУ)

Дастур Ўзбекистон Давлат жаҳон тиллари университети

Илмий кенгашида кўриб чиқилган ва тавсия этилган.

200 _ йил « ____ » _____ - сонли мажлис баёни.

Мувофиқлаштирувчи кенгашнинг _____ қайдномаси
билан тасдиққа тавсия этилган

Кириш

Француз тили тарихи фанининг асосий вазифаси ва мақсади талабаларда француз тилининг келиб чиқиши, унинг ривожланиши, бошқа роман, герман ва дунёдаги мавжуд бошқа тил оилаларига мансуб тилларнинг таъсири натижасида ўзгариб бориши ва ниҳоят француз тили ва унинг тарихи устида илмий изланишлар олиб борган дунё олимлари, уларнинг тил ривожига қўшган ҳиссалари тўғрисида маълумот беришдан иборат. Шунингдек турли адабиётларга таянган ҳолда француз тили ривожининг нафақат тарихий жараёнлари, балки унинг лексик, грамматик ва фонетик кўринишларига ҳам эътибор қаратилади.

Француз тилининг келиб чиқиши унинг даврма-давр ривожланиши. Француз тили мансуб бўлган роман тиллари оиласи ва унинг таснифи. Роман тилларининг келиб чиқишида халқ лотин тилининг роли. Француз тилининг ривожланишида бошқа тилларнинг аҳамияти ва аксинча. Француз тили борасидаги изланишлар каби масалаларни ҳал этиш ушбу фаннинг асосий мақсадларидан ҳисобланади.

Галло-роман даври. V — VIII асрлар.

Роман тиллари оиласи уларнинг турли олимлар томонидан келтирилган таснифлари. Француз тилининг пайдо бўлишида тарихий шароит ва ушбу даврдаги илк қабилалар. Романлаштиришнинг бошланиши. Шимолий Галлияда халқ лотин тилининг қўлланиши ва талаффузда юз берган асосий ўзгаришлар. Лотин тилининг турли соҳалардаги кўринишлари. Урғули унлиларда дифтонг, аффрикат ва ундошларнинг қисқариши. Грамматикадаги асосий ўзгаришлар.

Қадимги француз тили даври. IX-XIII асрлар.

IX-XIII асрларда Францияда феодализмнинг ривожланиши, қиролликнинг пайдо бўлиши. Франциянинг бирлашиши, қадимги француз тили ва унинг шевалари. Ёзма адабиётнинг пайдо бўлиши. Қадимги француз тили ёдгорликлари. Товушлар тизимида унлиларнинг пайдо бўлиши ва унинг хусусиятлари. Дифтонг ва трифтонгларнинг пайдо бўлиши. Ундошлар. Аффрикатлар. Ундошлар олдида “s” нинг йўқолиб кетиши. Тилнинг грамматик тузилиши. От ва унинг категориялари. Келишиклар. Қаратқич ва жўналиш келишикларининг ифодаланиши. Сифат. Олмош. Артикл. Феъл ва унинг категориялари. Асосий конструкциялар. Ўтган замон сифатдоши шакли (estre). Гапнинг тузилиши. Содда гап. Содда гапда сўл тартибининг 6 та варианты, яъни Л. Фуленинг назарияси. Эргаш гап ва унинг турлари. Келишик қўшимчаларининг йўқолиб кетиши. Имперфект замонининг XII асрдан бошлаб кенг қўлланиши. Ўтган замонларнинг қўлланиши. Сюбжонктивнинг қўллана бошланиши. Лексика. Қадимги француз тили даврида суффикс ва префикс (олд ва орқа қўшимча) лар ёрдамида сўзларнинг ҳосил бўлиши. Провансал ва лотин тилларининг ривожланиши. Биринчи ёзма ёдгорликлар. (Страсбург қасамёди).

Ўрта француз тили даври XIV-XV асрлар.

Франциянинг сиёсий ва минтақавий бирлашиши. 100 йиллик уруш ва унинг Франция учун натижалари. Франк шевасининг марказий Париж шеваси сифатида ривожланиб бориши ва икки тиллиликнинг (лотин ва француз тиллари) юзага келиши ва уларнинг давлат миқёсидаги қўлланиши. Товушларнинг тузилиши. Унлилар тизими. Дифтонгларнинг қўшилиб «о» товушига айланиши. Ундошлар тизимидаги ўзгаришлар. Аффрикатларнинг қисқариб кетиши. Ёзма адабиётнинг орфографик шакллантиришга дастлабки уринишлар Грамматик тузилиш. От. Келишик қўшимчаларининг йўқолиб кетиши. Артикларнинг кенг қўлланиши. Эргаш боғловчиларнинг ривожланиши. «avoir» ва «etre» феълларининг «ҳозирги-келаси замон» ва «ҳозирги-ўтган замон»ларда қўлланиши. Отлашган ва феъллашган шаклларнинг бирлашиши. Гап тузилиши. Гапда сўз тартибини (эга, кесим, тўлдирувчи) ўзгаришининг қатъий кучайиши. Лексика. Француз тили луғат таркибига лотинча сўзларнинг кириб қолиши. Лотин тилидан француз тилига таржима қилишда илмий терминларнинг роли ва уларнинг қўлланиши. XIV-XV асрларда тилда таржимонлар, ёзувчилар ва уларнинг ишлари.

Илк янги француз тили даври. XVI-аср.

Ушбу даврдаги тарихий жараён. XVI аср миллий француз ёзма адабиётининг шаклланиши. Франция қироли Франсуа I томонидан француз тилининг давлат тили деб эълон қилиниши. Лотин тилининг сиқиб чиқарилиши. Биринчи француз тили грамматикаси ва унинг муаллифлари (Жак Дюбуа, Луи Мегре, Робер ва Анри Этьен, Пьер Рамюс). «Плеяда» мактаби ва унинг аъзолари. Француз миллий адабиётининг ривожланишида «Плеяда» нинг роли. Франсуа Рабленинг француз тили бойишидаги роли.

Товушлар таркиби. Товушлар тизимида урғунинг роли. Ундошлар талаффузида ўзгаришлар. Боғланиш (liaison) ва унинг хусусияти. Унлилар тизимидаги ўзгаришлар. Дифтонг ва трифтонглар «е» ёпиқ ва «е» очик товушлар. Унли бурун товушларнинг пайдо бўлиши. Грамматик тузилиш. От ва аниқлик-ноаниқлик категорияларининг ривожланиши. От ва сифатлар тизимида шаклларнинг бирлашиб кетиш жараёни. Олмош ва унинг турлари. Феъл: замон ва модал шаклларининг ўзгариши. Истак майлида сюбжонктивнинг қўлланиши. Сўроқ гапларда сўз тартибининг ўзгариши. Истак майлининг қўлланиши. Лексика. Лотин тилидан француз тилига ўтиш даврида сўз ясалишининг катта аҳамиятга эга бўлиши. Италия тилидан кириб келган сўзларнинг фонетик ва семантик хусусиятлари.

Янги француз тили даври. XVII-XVIII асрлар.

XVII аср охири, монархиянинг инқироzi. Малерб ва Вожлаларнинг тил назариялари. Франция академиясининг пайдо бўлиши. А.Фюретерънинг луғати. XVIII аср тил пуризми. 1789 йил инқилоби. Француз миллий

тилининг ривожланишида инқилобнинг роли. XVII аср Арно ва Ланселоларнинг грамматикаси (Пор-Роялнинг грамматикаси). Товуш тузилиши. Бурун унли товушларининг шаклланиб бўлиши, лотин ва итальян тилларидан кириб келган сўзлар ҳисобига очиқ бўғинларнинг бузилиши.

Грамматиканинг тузилиши. Биринчи марта грамматиканинг морфология ва синтаксисга ажратилиши. Отларда аниқлик ва ноаниқлик категорияларининг тугатилиши. Ёрдамчи сўзларнинг ривожланиши. Олмошларнинг турлари ва уларнинг бир-биридан фарқи. Феълнинг мажҳуллик нисбати. Аниқ ва мажҳул нисбатлар. Сўроқ гапларнинг «est -ce que» ибораси билан ажратилиши.

Амалий машғулотлар

Амалий машғулотлар учун ажратилган мавзулар ўрганилаётган тилдаги матнларни, машҳур олим ва ёзувчиларнинг ёзма ёдгорликларини аслият ва таржима матнлари шаклида мутоала қилиш ва уларга хос таҳлиллар баён қилиш асосида олиб борилади. Таҳлил натижалари асосида талабаларнинг тегишли хулосаларга келиши, ҳамда назарий ва амалий тавсиялар бериши назарда тутилади.

Ўрганилаётган тилнинг товуш системаси. Унли ва ундош товушларнинг тил ва нутқда қўлланилиш даражаси. Фонемаларнинг бирикиши тенденциялари. Бўғин турлари. Урғу ва унинг функциялари. Товушларда микдор ва сифат ўзгаришлари қиёсланаётган тилларнинг фонетик ва фонологик хусусиятлари. Грамматик категорияларнинг ифодаланишида синтетик ва аналитик усулларнинг тилларда намоён бўлиши.

Ўрганилаётган тилларда сўз туркумлари ва уларнинг функционал трапспозицияга учраш имкониятлари. Сўз туркумларнинг грамматик категориялари, уларнинг қиёсланаётган тилларда намоён бўлиши, ифодаланиш усуллари ва нутқда қўлланиш даражаси.

Ўрганилаётган тилларнинг даврма — давр маълум тарихий ва сиёсий жараёнлар таъсирида ўзгариши, инқирозга юз тутиши ва ривожланишини таҳлил қилиб бориш.

Француз тилининг яралишидан бошлаб то ҳозирги вақтгача ёзилган бадий асарларга муносабатлар билдириш.

Мустақил иш

Мустақил ишга ажратилган мавзуларни ўрганишни асосий мақсади мавзулар бўйича ишлаш жараёнида аудиторияда олиб борилган маърузалар ва амалий машғулотлар пайтида талабаларда ҳосил бўлган тасаввур, билим ва кўникмаларни янада чуқурлаштириш, талабаларни янги билимлар тўплаш, мустақил хулосалар чиқариш ва турли илмий-амалий гипотезаларни олга суришга ўргатишдир. Талабаларнинг мустақил ишлари маълум мавзулар) бўйича мустақил татқиқотлар ўтказиш натижасида қиёсланаётган тилларга структурал ва функционал тавсиф бера олишга талабаларни ўргатишдир. Мустақил ишларнинг натижалари мавзу бўйича аннотация, реферат, маъруза, тезислар, курс ишлари, конспект, рецензия шаклида расмийлаштириши мумкин.

Дарсликлар ва ўқув қўланмалар рўйхати

- Катагощина Н.А. «История французского языка».
М., ВШ. 1976.
2. Бобоколонов Р.Р., Ёкубов Ж.А. Роман филологиясига кириш
фанидан ўқув қўлланма. Бухоро 2005.
 3. Сергиевский М.А. История французского языка. М., 1952.
 - Скрелина Л.М. Хрестоматия по истории французского языка.
М, 1981.Шигаревская Н. А. «История французского языка»
Ленинград.1974.(На французском языке).
 5. Щетенкин В.Е. «История французского языка». Москва. 1992.
 6. www.google.fr L'histoire de la langue.

Al Xorazmiy nomli Urganch davlat universiteti

«Tasdiqlayman»
Universitet o'quv ishlari
bo'yicha prorektori
_____dets. B.S. Qalandarov
« ____ » _____ 2007y.

Ishchi dastur

Fakultet:	Jahon tillari
Bo`lim:	nemis tili
Fan:	til tarixi
Kurs	3
Semestr:	6
Nazoratlar: joriy	+
oraliq	+
yakuniy	+
O`quv yuklamasining umumiy hajmi:	44
Mustaqil ishlarga ajratilgan soatlar:	26
Jami soatlar:	70

Urganch 2007

Ushbu ishchi dastur O'zbekiston Respublikasi Oliy va o'rta maxsus ta'lim vazirligi tomonidan Oliy o'quv yurtlararo Ilmiy metodik kengashi tavsiyasiga asosan Universitet ta'limi uchun xorijiy tillar filologiya mutaxassisligi bo'yicha o'quv dasturi asosida tayyorlanildi. Ro'yxat raqami BD5220100 4 08,28 iyul 2006, N 166.

Tuzuvchi: **Q.Avazmetov**
Tuzilgan vaqti: avgust 2007

Ushbu dastur "nemis tili" kafedrasining yig'ilishida, bayonnoma N 1 bilan tasdiqlangan.

Kafedra mudiri:

Ushbu dastur Jahon tillari fakultetining ilmiy metodik kengashidan tasdiqdan o'tgan, bayonnoma N1.

Kengash raisi :

Fanning o'quv metodik kartasi

Kurs	semestr	hafta soni	haftalik soat	maruza	amaliy	must.soat
3	6	16	2	22	22	26
Joriy	oralik	yakuniy	umumiy darslar soni		izoh	

**O`zbekiston Respublikasi Oliy va o`rta maxsus
ta`lim vazirligi
Al-Xorazmiy nomli Urganch davlat Universiteti**

Tasdiqlayman_____ dekan H. Ro`zmetov

Ishchi dastur

Til tarixi

fanning nomi

---- fransuz tili ---ixtisosligi fransuz tili mutaxassisligi
jahon tillari fakultetining nemis tili kafedrasida

3 kurs 6 semestr

1. maruza	22
2. amaliy	22
3. mustaqil	26
4. joriy nazorat	+
5. oraliq nazorat	+
6. yakuniy nazorat	+
7. jami	70 soat

Urganch 2007/2008

Dastur universitet ta'limi uchun xorijiy filologiya mutaxassisligi bo'yicha vazirlik tomonidan tavsiya qilingan o'quv dasturi asosida tuzildi.

Mazkur ishchi dastur nemis tili kafedrasi yig'ilishida muhokama qilingan va tasdiqlangan.

Qaydnoma №1

1. Tuzuvchi _____ Q.Avazmetov
imzo , ism va familiya
2. Kafedra mudiri : _____ A. Jumaniyazov
imzo , ism va familiya
3. Ilmiy metodik kengash raisi: _____ R.Allayorova
imzo , ism va familiya

Fransuz tili tarixi fanidan ishchi dastur

Fransuz tili tarixi fanining asosiy vazifasi va maqsadi talablarda fransuz tilining kelib chiqishi, uning rivojlanishi, roman, german va dunyodagi mavjud boshqa til oilalariga mansub tillarning ta'siri natijasida o'zgarib borishi va nihoyat fransuz tiliva uning tarixi ustida ilmiy izlanishlar olib brogan dunyo olimlari,ularning til rivojidadagi qo'shgan hissalarini to'g'risida ma'lumot berishdan iborat.

Gallo-roman davri.V-VIII asrlar.

Roman tillari oilasi ularning turli olimlar tomonidan keltirilgan tasniflari.Fransuz tilining paydo bo'lishida tarixiy sharoit va ushbu davrdagi ilk qabilalar . Romanlshtirishning boshlanishi.

Qadimgi fransuz tili davri.IX-XIII asrlar.

IX-XIII asrlarda Fransiya feodalizmning rivojlanishi, qirollikning paydo bo'lishi. Fransiyaning birlashishi,qadimgi fransuz tili va uning shevalari. Yozma adabiyotning paydo bo'lishi.Qadimgi fransuz tili yodgorliklari.Tovushlar tizimida unilarning paydo bo'lishi va uning xususiyatlari.Diftong va triftonglarning paydo bo'lishi.Undoshlar. Affrikatlar. Undoshlar oldida "s" ning yo'qolib ketishi. Tilning grammatik tuzilishi. Ot va uning kategoriyalari. Kelishiklar. Qaratqich va jo'nalish kelishiklarining ifodalanishi. Sifat. Olmish. Artikl. Fe'l va uning kategoriyalari.Birinchi yozma yodgorliklar.(Strasburg qasamyodi).

O'rta fransuz tili davri.XIV-XV asrlar.

Fransiyaning siyosiy va mintaqaviy birlashishi.100 yillik urush va uning Fransiya uchun natijalari. Frank shevasining markaziy Parij shevasi sifatida rivojlanib borishi va ikki tillilikning (lotin va fransuz tillari) yuzaga kelishi va ularning davlat miqyosidagi qo'llanishi. Tovushlarning tuzimi. Diftonglarning qo'shilib "o" tovushiga aylanishi. Undoshlar tizimidagi o'zgarishkar.Affrikatlarning qisqarib ketishi.Yozma adbiyotning orfografik shakllantirishga dastlabki urinishlar.Grammatik tuzilish. Ot. Kelishik qo'shimchalarining yo'qolib ketishi.

Ilk yangi fransuz tili davri.XVI asr.

Ushbu davrdagi tarixiy jarayon. XVI asr fransiz yozma adabiyotining shakllanishi. Fransuz qiroli FRansua I tomonidan fransuz tilining davlat tili deb e'lon qilinishi.Lotin tilining siqib chiqarilishi. Birinchi fransuz tili grammatikasi va uning mualliflari (Jak Dyubua, Lui Megre, Rober va Anri Ete'n, Pe'r Ramyus). "Pleyada" maktabi va uning a'zolari.Fransuz milliy adabiyotinig rivojlanishida "Pleyada" ning roli. Fransua Rablening fransuz tili boyishidagi roli..

Yangi fransuz tili davri. XVII-XVIII asrlar.

XVII asr oxiri, monarxiyaning inqirozi. Malerb va Vojlarning til nazariyalari. Fransiya akademiyasining paydo bo'lishi. A. Fyureterning lug'ati. XVIII asr til purizmi. 1789 yil inqilobi. Fransuz milliy tilining rivojlanishida inqilobning roli. XVII asr Arno va Lanslarning grammatikasi (Por-Royaning grammatikasi). Tovush tuzilishi. Burin tili tovushlarining shakllanib bo'lishi, lotin va italyan tillaridan kirib kelgan so'zlar hisobiga ochiq bo'g'inlarning buzilishi. Grammatikaning tuzilishi. Birinchi marta grammatikaning morfologiya va sintaksisga ajratilishi.

IV. Asosiy adabiyotlar

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина «История французского языка» Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997

Qo'shimcha adabiyotlar

1. Гречная Е.П «La douce France» Москва 1999
2. Французко-русский словарь Москва 1984
3. «Larousse » Paris 1992

Ma'ruza mashg'ulotlari (Cours)

№	Mavzular	Soatlar	Muddat
1	Introduction. Histoire de la langue francaise	2	mars
2	La periode de la romanisation	2	mars
3	La periode romane	2	mars
4	L ancien francais	2	avril
5	Le nom et l adjectif en ancien francais	2	avril
6	Le moyen francais	2	avril
7	Structure phonetique et la grammaire du moyen francais	2	mai
8	La periode nationale (XVI-XVIIIs)	2	mai
9	Evolution du systeme phonetique et grammaticale pendant la periode nationale.	2	juin
10	Le francais moderne	2	juin
11	Les grammaires	2	juin
	Jami	22	

AMALIY MASHG'ULOTLAR (Séminaire)

Nº	Seminar mashg'ulotlarining bo`limlar bo'yicha mavzusi va mazmuni (umumiy tushunchalar)	Soatlar	Muddat
1	La periode de la romanisation	2	mars
2	La periode romane	2	mars
3	Le nom et l adjectif en ancien francais	2	mars
4	Les categories gram-les et le vocabulaire du moyen francais	2	avril
5	Le francais au XVI siecle	2	avril
6	Le systeme grammaticale pendant la periode nationale	2	avril
7	La revolution francais du 1789	2	mai
8	L'academie francaise	2	mai
9	La phonetique de la periode moderne	2	mai
10	Structure grammaticale du francais moderne	2	juin
11	Syntaxe	2	juin
Jami		22	

Mustaqil o`rganishga tavsiya qilingan mavzular mazmuni

Nº	Mustaqil o`rganishga tavsiya qilingan mavzular	Soatlar	Muddat
1	Objet de l'etude de l'histoire de la langue Francaise.	2	mars
2	Changements essentiels dans le systeme grammatical de la periode gallo-romane.	2	mars
3	Premiers monuments litteraires de la langue francaise	4	mars
4	Le moyen francais (XIV-XV s.s)	2	avril
5	Structure grammaticale de moyen francais :nom, article, adjectif,pronom.	2	avril
6	Conditions historiques de la formation du francais langue nationale.	2	avril
7	La Renaissance .	2	mai
8	Conditions historiques de la codification de la norme de litterature francais.	4	mai
9	Activite de l'Academie Francaise	2	juin

10	Particularite du systeme grammaticale du francais moderne.	4	juin
Jami		26	

Til tarixi fanidan referat mavzulari

Nº	Mavzu nomlari		Topshiriqlar soni
1.	Envahissements de la Gaule par les tribus germaniques formation de l'Etat francique.		1
2.	Les verbes de la periode gallo-romane.		1
3.	Structure grammaticale de l'ancien francais.		1
4.	Vocabulaire de l'ancien francais		1
5.	Tendances essentielles du systeme verbal.		1
6.	Structure grammaticale :morphologie, syntaxe		1
7.	Theories de F. Malherbe et de C. Vaugelas.		1
8.	Phonetique du francais moderne		1

Talabalar bilimini baholash

Joriy baholash (JB) – 55 ball

Nº	Nazorat shakli	Nazorat soni	Nazorat uchun ball	Yig`ilgan ball
1	Og`zaki sinov	3 ta	15 b x 3	45
2	Referat	1 ta	1 b x 5	5
4	Taqdimot(prezentatsiya)	1 ta	5 b	5
Jami		5		55

Oraliq baholash

(OB) - 30 ball

Nº	Nazorat shakli	Nazorat soni	Nazorat uchun	Yig`ilgan
-----------	-----------------------	---------------------	----------------------	------------------

			ball	ball
1	Referat	1 ta	10 b x 1	10
2	Og`zaki sinov	1 ta	10 b x 1	10
3	Test	1 ta	10 b x 1	10
Jami		3		30

Yakuniy baholash
(YaB) – 15 Yig`ilgan ball

№	Nazorat shakli	Nazorat soni	Nazorat uchun ball	Yig`ilgan ball
1	Yozma ish	1 ta	15	15
Jami		1		15

Talabalar bilimni baholashning namunaviy mezonlari

Ball	baho	Talabalarining bilim darajasi
86-100	A'lo	Xulosa va qaror qabul qilish Ijodiy fikrlay olish Mustaqil mushohada yurita olish Amalda qo'llay olish Mohiyatni tushunish Bilish ,aytib berish Tasavvurga ega bo'lish
71-85	Yaxshi	Mustaqil mushohada yurita olish Amalda qo'llay olish Mohiyatni tushunish Bilish ,aytib berish Tasavvurga ega bo'lish
55-70	Qoniqarli	Mohiyatni tushunish Bilish ,aytib berish

		Tasavvurga ega bo`lish
--	--	------------------------

TASDIQLAYMAN:

Kafedra mudiri ____ prof. A Jumaniyozov

“ ____ ” ____ y

DASTUR BAJARILISHINING KALENDARLI REJASI

(ma’ruza, laboratoriya, amaliyot mashg’ulotlari, kurs ishlari)

Fakultet **_Jahon** tillari ____ Kurs ____ 301-302 Akademik guruh **fransuz tili**

Fanning nomi: **Til tarixi**

Ma’ruza o’qiydi : **Q. Avazmétov**

: _____

—

Maslaxat va amaliy mashg’ulotni olib boradi: **Q. Avazmetov**

Tajriba mashg’ulotlarini olib boruvchi

Ishlab chiqarish amaliyotini olib boruvchi

t/r	Mashg'ul ot turlari	Mavzu nomi va nazoratlar turlari	Ajratil gan soat	Bajarilganligi xaqidagi ma'lumot		O'qituv chi imzosi
				Oy va kun	Soatlar soni	
1	2	3	4	5	6	7
		VI. Semestr				
1.	маъруза	Introduction. Histoire de la langue française	2			
2.	маъруза	La periode de la romanisation	2			
3.	маъруза	La periode romane	2			

4.	maʼruza	L ancien francais	2			
5.	Mashg'ulot	Le nom et l'adjectif en ancien francais	Ajratilgan soat	Bajarilganligi xaqidagi ma'lumot		O'qituvchi imzosi
6.	maʼruza	Le moyen francais	2	Oy va kun	Soatlar soni	
7.	maʼruza	Structure phonetique et la grammaire du moyen francais	2			
1.	2	3	4	5	6	7
8.	maʼruza	La periode nationale (XVI-XVIII)	2			
1.	amaliy	La periode nationale (XVI-XVIII)	2			
9.	maʼruza	La periode romane	2			
3.	amaliy	phonetique et Le nom et l'adjectif grammaticale en ancien francais pendant la periode nationale.	2			
10.	maʼruza	Le francais moderne	2			
11.	maʼruza	Les grammaires	2			

Maʼruza mashgʻulotlari

Yetakchi oʻqituvchi :

(imzo)

Amaliy mashgʻulotlar

4.	amaliy	Les categories grammaticales et le vocabulaire du moyen français	2			
5.	amaliy	Le français au XVI siècle	2			
6.	amaliy	Le système grammatical pendant la période nationale	2			
7.	amaliy	La révolution française du 1789	2			
8.	amaliy	L'academie française	2			
9.	amaliy	La phonétique de la période moderne	2			
10.	amaliy	Structure grammaticale du français moderne	2			
11.	amaliy	Syntaxe	2			

Yetakchi o'qituvchi :

(imzo)

Адабиётлар . Чет тили тарихи.

ЛИТЕРАТУРЫ. ИСТОРИЯ ФРАНЦУЗСКОГО ЯЗЫКА.

1. Бородинa М.А. «К вопросу о единстве французского языка». В книге «Исследование в области латинского и романского языкознания». Кишeнев. 1961.
2. Бородинa М.А. «О развитии латинского **e** под ударением в открытом» Кишeнев., 1962.
3. Будагов Р.А. «Развитие французской политической терминологии в XVIII», 1940.
4. Будагов Р.А. «Разыскания в области исторического синтаксиса французского языка». Докторская диссертация. Л. 1976.

5. Гуковская З.Б. «Из истории лингвистических воззрений эпоса». Л. 1940.
6. Катагощина Н.А. «История французского языка». М., ВШ. 1976.
7. Пиотровский Р.Г. «О формировании определенного артикля в романских языках». Докторская диссертация. Л. 1956. Институт языкознание.
8. Реферовская Е.А. «К вопросу о категории вида в языке французского народного эпоса». Учение западного Л.Г.У. 1946.
9. Реферовская Е.А. «Развитие категории залога во французском языке». Докторская диссертация Л. 1946.
10. Ройзенблит Е.Б. «К вопросу истории развития определенного и неопределенного артикля во французском языке». Канд.дисс. М., 1954
11. Сергиевский М.В. «История французского языка» М., 1937. 1947.
12. Шишмарев В.Ф. «Историческая морфология французского языка» М.Л., 1952.
13. Шигаревская Н. А. «История французского языка» Ленинград. 1974. (На французском языке).
14. Щетенкин В.Е. «История французского языка». Москва. 1992.

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La littérature obligatoire.

1. Bruneau CH. « Petite histoire de la langue française » ? . Т. 1-2, P., 1955-58.
2. Boer C. « l'évolution des formes l'interrogation en français ». Romania. 1926-1952.
3. Bourciez E. « La triphthongue **eau** en français et spécialement au XVI siècle ». P., 1946.
4. Brunot F. « Histoire de la langue française ». Т. 1-13. P., 1933-53.
5. Cohen M. « L'histoire d'une langue. Le français ». P., 1947-50.
6. Foulet L. « L'extension de la forme jbblique du pronom personnel en ancien français ». Romania. 1935-1936.
7. François M. « Histoire de la langue française » Т. 1-2. P., 1959.
8. Glanville Pr. Le problème de l'ordre des mots d'après un fragment des chroniques de Jean Froissant. 1956.
9. Gohin F. « Les transformations de la langue française pendant la 2^{ème} moitié du XVIII^{ème} siècle ». P., 1952.
10. Gougenheim G. Les prépositions « **en** » et « **de** » dans les premières oeuvres de Ronsard. Melanges de Philologie et d'histoire Littéraire offerts à E. Huguet. P., 1946.
11. Gougenheim G. Grammaire de la langue française de XVI^{ème} siècle par Georges Gougenheim. Lion-Paris. 1951.
12. Kyellement H. « La construction de L'infinitif dépendent d'une locution impersonnelle en français des origines du XV siècle » Uppsala. 1913.
13. Лыбique M.R. « La langue des traducteurs français au XVI siècle » P., 1952 !
14. Louzat A. « Histoire de la langue française ». P., 1930
15. Luerlin de Guer CH. « Français moderne ». P., 1947.
16. Mellerio E. « Lexique de Ronsard Précede d'une étude sur son vocabulaire

- son orthographe et sa syntaxe» p., 1985.
17. Nirard « Etude sur la langage populaire ou patois de Paris». P., 1872
 18. Rousset TH. « Les origines de la prononciation moderne étudiée au XVII^e siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la parisienne». P., 1872.
 19. Screlina J.M. « Histoire de la langue». M. 1972.
 20. Střpanova O.M. « Histoire de la langue française». M. 1975.
 21. Vaganay H « Le vocabulaire Français du XVI^e siècle ». P., 1952.
 22. Vaugelas Cl. « Remarques sur la langue française». P., 1647.

Cour №1

Introduction. La période de la romanisation.

Plan :

- 1. Introduction de l'histoire de la langue française**
- 2. Les origines du français.**
- 3. Le latin vulgaire comme source d'origine des langues romanes.**

Mots clés : L'histoire de la langue française , l'étude d'une langue , L'origine de la langue, l'existence des dialectes , des langues romanes , classification des langues romanes, le latin vulgaire.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина “История французского языка” Ростов-на-Дону-2006

3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997
6. www.google.fr L'histoire de la langue.

Introduction

Histoire de la langue française

L'histoire de la langue française est une branche linguistique, dont l'objet est l'étude d'une langue dans son développement historique. L'histoire de la langue c'est une des plus importants domaines dont la théorie et la pratique de la langue doivent se former. L'étude de l'histoire de la langue est nécessaire non seulement pour le connaître l'étape passe du développement de cette langue, mais aussi pour comprendre et expliquer son état contemporain.

Le sens et la forme de la langue est compréhensible seulement quand on peut voir son origine et son développement. L'histoire de la langue française nous donne la possibilité d'étudier les lois de son développement et aussi comprendre son système, sa différence des autres langues. L'histoire de la langue étudie :

1. L'origine de la langue, c'est à dire quand et comment cette langue est née, quelles conditions politiques, économiques avaient influencé sa naissance.
2. On étudie aussi son développement ultérieur depuis le moment de sa formation jusqu'à son état contemporain.

Un des principes les plus importants de l'histoire de la langue c'est l'étude de l'histoire de la langue liée avec l'histoire du peuple, porteur de cette langue. L'étude de l'histoire de la langue est impossible sans étude l'histoire du développement du peuple, car toute langue ne se développe pas hors du temps et du territoire, mais dans les conditions historiques concrètes. C'est ces conditions qui déterminent l'originalité d'une langue, ces particularités. L'histoire du peuple nous aide à comprendre plusieurs particularités du développement de la langue et parfois expliquer les faits particuliers de ce développement. Par exemple l'existence des dialectes, la formation de la langue écrite littéraire, la formation des langues nationales peuvent être comprises seulement si nous connaissons les conditions historiques dans lesquelles passent ces processus. L'histoire d'une langue est l'étude de son évolution. Il est évident que le français parlé de nos jours n'est plus le même qu'il y a 50 ans, au début du siècle et diffère beaucoup de la langue parlée en France il y a cent ans.

La langue contemporaine c'est le produit d'une longue évolution historique, au cours de laquelle la langue est soumise aux changements différents, conditionnés par les causes différentes.

Ces changements touchent tous les côtés de la structure de la langue, mais ils agissent dans ces structures différemment. L'évolution historique de chaque niveau dépend des causes concrètes et des conditions concrètes qui déterminent les changements dans le système du vocabulaire, dans sa phonétique et dans sa structure grammaticale.

Étudier l'histoire d'une langue, ça veut dire — connaître son évolution. Si

on envisage le texte d'ancien français traduit en français contemporain, on peut voir que les deux textes sont écrits en même langue qui a servi au peuple français pendant des siècles, mais le texte du XI^e siècle est aussi loin du texte contemporain que la caleche est loin du TGV.

-LXIII-

«Li empereres apelet ses nies Roiiant: «Bel sire nies, or savez veirement, Demi mon host vos lerrai en present, Retenez les, co est vostre sauvement» Qo dit li quens: «Jo n'en ferai nient; Deus me cunfunde, se la geste en desment! XX milie Francs retendrai ben vaillanz, Passez les porz trestut sourement: Ja mar crendrez nul hume a mon vivant!...»

-LXII1-

«L'empereur appelle son neveu Rolland: «Beau neveu, vous savez vraiment, Que je vous laisse la moitié de mon armée, Retenez-la, c'est votre sauvetage, Et le comte dit: «Je ne ferai rien; Que Dieu me confonde si je dementirai! Je prendrai XX mille Français vaillants. Passez les portes surement: Ne craignez personne a mon vivant!...»

Si on compare ces deux textes, on peut voir que la plupart des mots se sont conservés jusqu'à nos jours.

L'histoire du français s'occupe des systèmes phonétiques, grammaticaux et lexiques de la langue française dès son origine jusqu'à nos jours.

LES ORIGINES DU FRANÇAIS (des langues romanes).

Le français fait partie des langues romanes qui sont issues d'une source commune, le latin. Aussi portent-elles le nom des langues neo-latines présentant le développement du latin, sur différents territoires et dans diverses conditions historiques.

La question sur l'indépendance des langues romanes a longtemps provoque des différends parmi les savants et même à présent il reste quelques questions litigieuses dans ce domaine.

Le nom même des langues romanes est tiré de l'adjectif «romanus» du nom de la ville Roma.

b) classification des langues romanes

La première classification, basée sur des principes scientifiques est donnée par le linguiste allemand Friedrich Christian Diez (1794-1876, étudiait les langues romanes, leur grammaire et leur étymologie, a posé les bases de leur étude comparative. F. Diez est un grand connaisseur de la langue ancienne provençale et de la poésie des troubadours). Dans son œuvre connue «Grammaire des langues romanes» il a classifié pour la première fois 6 langues romanes:

1. le français
2. le provençal
3. l'espagnol
4. l'italien
5. le portugais
6. roumain

Ces 6 langues sont l'objet de l'étude comparative dans la grammaire de F. Diez. Depuis, la classification de F. Diez, au cours du développement de la

philologie romane changeait et se complétait. Ainsi le linguiste italien Ascoli a ajouté à la classification de F. Diez encore 2 langues:

1. le franco-provençal
2. le ladin (ensuite on va l'appeler le retho-roman, parle dans le Tyrol et le Frioul de la Suisse, ancienne province romaine Retie (Rhaetia)).^-

La classification suivante c'est la classification de Grobert, savant allemand qui a ajouté encore une langue — le Catalan (parle en Ca-talogne).

Vilhelm Meyer-Lubke, le savant allemand a ajouté 2 langues — le sarde et le dalmate, mais il ne reconnaît pas comme la langue romane le Catalan.

Les savants différents ont donné les classifications différentes mais à la base était toujours celle de F. Diez. Comment expliquer cette divergence des points de vue? Les savants différents ont mis à la base de leurs classifications les critères différents en répondant à la question: quelle langue et pourquoi est reconnue comme une langue indépendante.

Pour F. Diez l'essentiel c'est l'existence de la langue écrite littéraire.

Il existe dans la linguistique contemporaine deux classifications des langues romanes. D'une part elles sont réparties suivant la théorie des strates (substrat et superstrat — on va en parler plus tard) en 4 groupes:

1. langues gallo-romanes formées sur les territoires peuplés jadis par les Gaulois — le français, le provençal, le Catalan; 8
2. langues daco-romanes sur le territoire de l'ancienne Dacie à l'Est des Carpates — le roumain, le moldave, le dalmate;
3. langues ibéro-romanes dans la péninsule Ibérique — l'espagnol, le portugais;
4. langues italo-romanes — l'italien, le sarde, le retho-roman.

À présent la plupart des linguistes reconnaissent la classification unique des langues romanes qui compte 11 langues:

1. le français
2. le provençal
3. l'espagnol
4. le portugais
5. le Catalan
6. le sarde
7. l'italien
8. le retho-roman
9. le roumain
10. le moldave
11. le dalmate (la langue morte qui a existé jusqu'au 17^{me} ss)

Le latin vulgaire comme source d'origine des langues romanes.

Le point de départ de toutes les langues romanes est le latin parlé (разговорный). Le latin était une des langues italiques, parlées par les habitants de Rome et de ses contrées (domains-области, края).

Avec le temps le latin sort hors des frontières de la péninsule Ibérique, en II

siècle avant notre ère commença la conquête de la Gaule méridionale et en I siècle, après les campagnes victorieuses de Jules César toute la Gaule fut conquise.

Le latin s'était répandu assez vite dans tous les pays conquis. Les Romains, bien supérieurs aux Gaulois par la science et la civilisation, apprirent aux vaincus leur langue.

Il y eut une double pénétration de la langue latine en Gaule. Il y a près de deux mille ans la France s'appelait la Gaule et ses habitants les Gaulois.

D'abord une pénétration savante par les écoles, l'administration, la justice, l'Eglise (le langage de hautes classes) par ailleurs (с другой стороны) soldats, commerçants, artisans, marchands répandirent leur langage, celui de conversation.

Le latin littéraire (classique) et le latin parlé (vulgaire) poursuivaient leur marche parallèle, l'une dans l'aristocratie et la classe moyenne, l'autre dans le peuple des villes et des campagnes. Bientôt le latin chassa les dialectes des Indigènes (аборигены) et devint l'unique moyen de communication entre de nombreuses populations de langues différentes.

Dès le V siècle le latin littéraire se meurt, le latin vulgaire gagne rapidement du terrain (территория).

Modifié par la prononciation gauloise, renforcé par une foule de mots germaniques le latin vulgaire commence à apparaître comme une langue distincte que les savants appelaient **lingua romanica rustica**. Le latin classique devint mort, était gardé comme langue savante et jusqu'au IX siècle, il restait la seule langue écrite.

Il existe deux classifications de langues romanes : d'une part, elles sont réparties suivant le substrat en quatre groupes : **langues gallo-romanes** formées sur les territoires peuplés jadis par les Gaulois (le français, le provençal, le catalan), **langues ibéro-romanes** (l'espagnol, le portugais), **langues daco-romanes** sur le territoire de l'ancienne **Dacie** à l'Est des Carpates (le roumain, le moldave, le dalmate), **langues italo-romanes** (l'italien, le sarde, le rhéto-roman).

D'autre part, les langues romanes constituent deux groupes présentant chacun un certain nombre de traits phonétiques et grammaticaux communs. Ce sont les caractéristiques particulières qui opposent les deux groupes : langues romanes dites **occidentales** (ibéro et gallo romanes) et langues romanes dites **orientales** (italo et daco romanes).

La romanisation de la Gaule commence par la conquête du Sud-Est (125 avant notre ère) ancienne colonie grecque, devenue par la suite Provincia romanica. Le centre de la Gaule, par contre, **oppose** une vive résistance à César.

Les peuples celtiques réunis par le chef gaulois Vercingétorix **livrent** des batailles acharnées aux armées romaines. Les conquérants s'y installent définitivement entre 58-51 avant notre ère.

Les mots inconnus :

jadis - когда -то, некогда - качондир

opposer- противопоставлять.- қаршилик қырсапмок

occidentale- западный, ая.ғарбий

orientale- восточный ,ая -шарқий

reunir- заново собрать, объединить -бирлаштырмақ

livrer des batailles - дать сражение -жанға чорламақ

Les questions :

- 1) Pourquoi la langue française compose une unité avec d'autres langues romanes ?
- 2) Quelles sont les deux classifications des langues romanes ?
- 3) Sur quels territoires les langues gallo-romanes ont formé ?
- 4) Quelles langues ont formé sur le territoire de l'ancienne Dacie à l'Est des Carpates ?
- 5) Quelles sont les langues qui forment une unité des langues italo-romanes ?
- 6) Quels traits possèdent chacun de deux groupes des langues romanes ?
- 7) Quelles sont les caractéristiques particulières qui opposent les deux groupes ?

Plan :

- #### 4. Les éléments celtiques dans le gallo-romain. Formation de l'état francique

Mots clés : L'expansion de Rome, la romanisation de la Gaule, Provincia romana, l'empereur Auguste, la langue celtique, le latin parle ,Serments de Strasbourg, le dialecte francique.

Littératures utilisées

- 6.www.google.fr L'histoire de la langue.

Le gallo-roman (V - VIII s s). Les éléments celtiques dans le gallo-romane. Formation de l'état francique

L'expansion de Rome commence tres tot, deja depuis le II-i6me s. av. n. e. Toutes les regions envahies par Rome devenaient ses provinces qui dependaient completement de Rome.

La romanisation de la Gaule commence par la conquête du Sud-Est (125 av. n. e.), ancienne colonie grecque, devenue par la suite Provincia romana. Rome avait déjà colonisé la péninsule Ibérique qu'il ne pouvait atteindre que par voie maritime. Le Midi de la Gaule lui était donc indispensable pour relier la métropole avec ses colonies de l'Ouest. Le centre de la Gaule, par contre, oppose une vive résistance à César. Les peuples celtiques réunis par le chef gaulois Vercingétorix livrent des batailles acharnées aux armées romaines. À la fin ils sont littéralement exterminés et leur pays ravagé. Les conquérants s'y installent définitivement entre 58-51 av.n.e. C'est le latin parlé qui est introduit en Gaule par les mercenaires et les marchands pour supplanter le celtique.

Les contrees du Nord, l'Armorique (region entre la Seine et la Loire s'etendant jusqu'aux bords de l'Atlantique), et les regions beiges, peu-plees de Celtes, sont soumisees les dernieres pour devenir seulement sous Auguste «province romaine». La langue celtique de ces regions n'a pas ete evinee (BbrrreHh) totalement par le latin qui est reste la langue officielle des conquerants; ce qui est du non seulement a une vive resistance des Celtes, mais aussi au fait que ces contrees ont ete colonisees les dernieres et que les Romains n'y ont pas longtemps sejourne. Il s'ensuit que la romanisation de la Gaule a ete inegale et cela a

occasionne des divergences dans le développement ultérieur du latin au Midi et au Nord,

Avant la conquête romaine, diverses peuplades vivaient sur le territoire de la Gaule: au nord-est — les Beiges, au nord et au centre — les Celtes nommés Gaulois (Galli) par les Romains, au sud-ouest — les Aquitains, plus proches par leur origine aux Ibères.

La Gaule est dite aussi Gaule transalpine comme se trouvant au-delà des Alpes par rapport à Rome. Après la conquête romaine, il se forme sur le territoire de la Gaule quatre grandes divisions politiques: La Belgique, la Lyonnaise ou Celtique, l'Aquitaine, la Norbonnaise.

On comprend sous le terme «romanisation» l'introduction dans le pays envahi de tout ce qui est romain (l'organisation de l'Etat, les lois, les mœurs, la culture, la civilisation, la langue latine). Tout était visé sur ce que le pays envahi perde complètement son indépendance et devienne une province romaine. Cela pouvait être atteint par des voies différentes: par la contrainte, par la stimulation et par la combinaison de l'une et de l'autre. Les voies essentielles de la romanisation sont:

- a) l'organisation des villes;
- b) le développement du commerce;
- c) l'introduction de l'ordre municipal;
- d) l'implantation (Hac > KAeHMe) des écoles.

Les Romains tâchaient d'attirer à leur côté la noblesse du pays en lui donnant les meilleurs terrains et en les attirant à la gestion. C'était la politique essentielle de l'empereur Auguste. Le pays envahi recevait la division administrative romaine. À la tête des divisions administratives étaient les fonctionnaires romains. Très souvent les soldats romains après leur service dans l'armée romaine ne revenaient pas chez eux mais restaient dans les provinces, se mariaient avec les femmes du pays. Ainsi les contacts entre les Romains et les gens du pays devenaient de plus en plus proches» La condition essentielle pour recevoir un poste quelconque était la connaissance de la langue latine. Dans plusieurs provinces les Romains créaient des écoles, où on enseignait à côté de la langue latine, les autres disciplines telles que l'art d'orateur. Les écoles étaient les centres de la diffusion de la culture et de la civilisation romaine. On enseignait tout en langue latine. La plus grande quantité des écoles était fondée en Gaule du Sud et en Espagne. Le développement du commerce et la création des villes contribuent à l'assimilation de la culture et de la langue des conquérants. Le latin y pénètre sous sa forme parlée ainsi que sous sa forme officielle par la voie de l'administration et de l'enseignement. La première Université est fondée à Bordeaux (IV s.). . .

Pendant la conquête les Romains se sont confrontés avec la population qui parlait des langues différentes. Parfois ces langues diffèrent très sensiblement du latin. En Espagne le latin s'est confronté avec la langue ibérique, en Gaule avec la langue celtique > au Sud de la Gaule avec la langue ibérique etc.

Qu'est-ce qui arrive quand le latin se rencontre avec ces langues? Les langues du pays commencent à disparaître sous l'influence du latin. D'abord elles disparaissent dans les villes, restent plus longtemps dans les villages. Ce processus

de la disparition des langues du pays est très indgal, parfois vite, parfois très lent. La langue celtique a existé à côté de la langue latine pendant cinq siècles. C'est que c'est le latin qui fait disparaître les langues du pays et pas l'inverse, s'explique par le caractère très intense de la romanisation. Dans le vocabulaire du latin parlé entrent les mots des langues du pays. Dans quelques provinces il y en a davantage, dans les autres — moins. Dans le latin parlé de la Gaule il y avait quelques mots d'origine celtique, ce ne sont que des noms, pour la plupart des noms géographiques:

Rotomagus — Rouen

Lugdunum — Lyon

Le nom même de Paris est aussi d'origine celtique, du nom des tribus celtiques Parisii. Auparavant la capitale portait le nom de Lu-tece. Outre les noms géographiques il y avait encore quelques mots liés à l'agriculture, à la vie de tous les jours qui se sont conservés dans la langue française, c'est pourquoi on peut dire que dans la langue française il y a des celtismes:

Char — charette, chemise, alouette, bee, cervoise (mct. hmmch-

Au commencement du V^{ème} s. la tribu germanique des Wisigoths, ayant passé par toute l'Italie et ayant ravagé Rome, s'est installée dans la partie sud de la Gaule, dans la province Narbonnaise, ayant formé ici son état. Au milieu du V^{ème} s. l'autre tribu germanique — les Burgondes, ayant passé par Rhin a occupé la partie Est de la Gaule et a formé l'état — la Bourgogne. La partie centrale de la Gaule a existé plus longtemps comme la province romaine mais à la fin du V^{ème} s. a cessé son existence. Cette partie de la Gaule a été envahie par la tribu germanique — les Francs en 486. Clovis (Clovis) qui est à la tête des Francs a vaincu tous les autres chefs des tribus germaniques et devient le chef de l'état des Francs en se soumettant presque toute la Gaule. L'envahissement de la Gaule par les Francs a détruit la culture latine mais en détruisant la culture les Francs assimilent la langue. La population essentielle de la Gaule dans les villes et dans les villages sont les gallo-romains. Dans l'état des Francs sont nées deux puissances — la dynastie des Mérovingiens (Mérovée — ancêtre de Clovis) et puis celle des Carolingiens. Bien sûr le latin parlé a subi l'influence des dialectes francs mais en conservant son système il se développe comme la langue des vainqueurs sans l'influence normative du latin classique. Les Francs n'ont pas su imposer leur idiome aux autochtones. Bien plus, eux-mêmes ont assimilé la langue du peuple soumis, le latin, vu évidemment la haute culture des Romains. Ceci confirme également le fait que le substrat celtique n'a pas survécu, lui non-plus, bien que quelques restes du parler celtique soient attestés au fin fond de la province beige, romanisée la dernière. Cependant le dialecte francique n'est pas resté sans avoir introduit d'abord dans le latin parlé puis dans le gallo-roman quantité de mots relatifs à la guerre, au monde de l'économie et de la vie des peuplades germaniques. Plusieurs noms propres français sont dus également au francique. C'est d'ailleurs ce même peuple germanique qui a donné son nom à la nation française et au pays de France. Le roi illustre de Charlemagne (771-814) couronné empereur en 800 à Rome. Or son unique descendant Louis le Pieux étant mort, l'empire est partagé entre les fils de celui-ci d'après le traité de Verdun en 842. Le

texte du traité devient le premier monument du français écrit; il porte le nom de Serments de Strasbourg prononcé par les petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, devant leurs soldats, respectivement en ancien français et en tudesque (ancien allemand). C'est un traité d'alliance et d'assistance mutuelle contre les préentions du troisième frère Lothaire, recueilli par le chroniqueur Nithard. Ce texte est en même temps «une sorte d'acte de naissance d'un royaume de France» (Cohen) et de l'ancien français. Le dénombrement de l'empire de Charlemagne ne s'arrête pas là: «des 888, on pouvait compter sept royaumes, ceux de France, de Navarre, de Provence, de Bourgogne, de Lorraine, d'Allemagne et d'Italie».

Mots inconnus :

la métropole- столица. -пойтахт

suivant d'ormais- отныне, в дальнейшем ,впредь -кейинчалик.

apparentir-породниться, найти точки соприкосновения-қариндош тутинмоқ, бирлашмоқ

Louis le pieux- почтительный, благовейный - хурматли

Charles le Chauve-Карл Лысый

tudesque-старонемецкий язык -қадимги немис тили

chroniqueur-летописец - солномачи

favoriser-благоприятствовать ,покровительствовать -химоясига олмақ, эъзозламақ

descendant (m) -потомок - авлод

Les questions :

- 1) Le Haut Moyen Age, l'époque de quelles dynasties ?
- 2) Par quels peuplades germaniques la dislocation de la Romania a-t-elle été favorisée ?
- 3) Qu'est-ce que s'est passé après l'installation des Francs dans la plus grande partie de la Gaule ?
- 3) Sous quelle dynastie Clovis- chefs des Francs a fondé une monarchie ?
- 4) Qui a fondé la dynastie carolingienne en 751 ?
- 5) Qu'est-ce qu'ont fait les Francs avec le latin , la langue du peuple soumis ?

Cour №3
Structure phonétique du latin parlé
Plan :

- 1. Structure phonétique.**
- 2. Les particularités du latin parlé(populaire)**
- 3. Le système grammatical du latin vulgaire**

Mots clés : Les particularités du latin parlé, les langues-soeurs, le latin populaire, Les temoins litteraires, la prononciation, la diphtongue, les voyelles latins longues, Les consonnes.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина “История французского языка” Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997
6. www.google.fr L’histoire de la langue.

Les particularités du latin parlé(populaire)

Ainsi, on peut faire la conclusion, puisque le système grammatical des langues romanes est caractérisé par les formes proches, les langues romanes sont les langues-soeurs ayant la même source — la langue latine. Néanmoins, ce n'est pas le latin classique qui était la langue écrite littéraire, mais le latin parlé, que les romanistes appellent parfois «le latin vulgaire». Ce terme, cependant est lié avec la représentation fautive que les langues romanes sont issues d'une forme «déformée» (historique) du latin classique. Le terme «le latin populaire» est plus scientifique et plus valable. Quand on parle du latin classique et du latin populaire on n'oppose pas deux langues différentes, c'est la même langue mais dans les formes différentes — la forme écrite littéraire et la forme parlée qui est la variante orale de la même langue. Étant la langue parlée le latin populaire se développe plus vite que le latin écrit et très tôt il acquiert les traits qui le différencient sensiblement du latin classique et ces particularités existent dans tous les niveaux: dans la prononciation, dans la grammaire, dans le lexique. Quels documents, monuments historiques littéraires existe-t-il pour étudier le latin parlé? Le rôle essentiellement oral du latin parlé explique le fait qu'il n'existe aucun document, qui soit rédigé en latin parlé. Comment alors les linguistes sont-ils arrivés à restituer les formes latines ayant servi de base aux langues romanes? À ces fins, ils ont utilisé, d'une part, les vestiges épigraphiques (a), et, d'autre part, les textes témoins littéraires comportant des déviations par rapport à la norme qu'elles soient d'ordre grammatical, phonétique ou lexical (b).

Ils sont nombreux mais pour la plupart fragmentaires, c'est seulement en les étudiant en complexe qu'ils donnent la représentation complète du latin parlé. Il y a plusieurs sources d'étude du latin parlé:

- 1) les inscriptions tombales à Rome et à ses plusieurs provinces qui nous donnent un tableau représentatif du latin parlé en son évolution. À la fin du XIX-

ieme siecle, l'historien allemand Th. Mommsen (1876-1903) a rassemble dans son oeuvre «Corpus inscriptionum latinarum» (CIL) en 16 volumes des inscriptions trouvees sur differents territoires de l'ancienne Romania embrassant la periode de huit siecles (du III s. av. n. e. au IV s. de n. e.). Le volume consacre a la Gaule comporte 12 000 inscriptions. Une grande part revient aux epitaphes et aux tablettes portant des formules magiques. Re-digees par des gens peu lettres, les inscriptions sont pleines de «fautes» qui refletent les modifications survenues dans l'usage parle du latin.

2) les temoins litteraires des grammairiens latins qui dans leurs oeuvres soulignent les faits particuliers du latin parle pour les juger pour la plupart comme incorrectes qui ne sont pas litteraires. On appelle temoins litteraires tous ceux qui nous sont parvenus sous forme de livre ou de manuscrit. D'apres ces temoins on peut se représenter les faits de l'evolution dans le domaine de la prononciation, les changements dans le domaine du vocabulaire et de la grammaire du latin parle. Ce sont des oeuvres litteraires, des grammaires de la langue latine, des livres religieux, des traites, des glossaires, la correspondance etc.

Le latin populaire des gallo-romains se distinguait du langage littéraire et dans la prononciation et dans sa grammaire. Dans le domaine de la phonétique on voit :

1. La disparition du **h** latin aspiré :

anser au lieu de **hanser**

omo au lieu de **homo**

ere au lieu de **heres**

abere au lieu de **habere**

2. la chute de **m** final :

ex : **mecu** au lieu de **mecum**

donu au lieu de **donum**

muru au lieu de **murum**

3. la consonne **n** devant **s** tombe :

ex : **cosul** au lieu de **consul**

mesis au lieu de **mensis**

cesor au lieu de **ensor**

4. la diphtongue latine **ae>e** (ouvert)

ex : **terrae** > terre

eternae > eterne

praecepto > precepto

5. la diphtongue **ae > e** (ferme)

ex. **pana** > pena

Un peu plus tard, environ III siècle au lieu de des voyelles latines longues et brèves un système de voyelles fermées ou ouvertes se forme.

Les voyelles latines longues deviennent fermées et des voyelles brèves deviennent ouvertes : à leur tour les voyelles des syllabes ouvertes deviennent brèves et celles des syllabes fermées deviennent longues.

Les voyelles disparaissaient entre une consonne occlusive (взрывные согласные) et une consonne liquide (плавные, сиргалувчи), entre **m** et **n**, **s** et **t**.

Viridem > verde

Dominum > domnu

Positum > postu

Pculum > oclu

Stabilum > stablu Les voyelles atones (безударные) **e**, **i** suivies d'une autre voyelle se changeaient en **j** (yod).

Vinea > vinja

Filia > filja

Apium > apjo

Les consonnes **k** et **t** dans la position intervocalique sont devenus **g** et **d** < un peu plus tard dans certains mots la consonne **g** devient **j** (yod) ou tombe.

Securum > seguro > surt

Pacare > pagare > payer

On rezoit les consonnes **l** et **n** mouillées qui proviennent (происходить) des **lj**, **jl**, **gl**, **nj**, **ng**, **gn**.

Vinea > vinja

Linea > linja

Filia > filja.

Dans les changements paradigmatiques, un seul apport est à noter dans le consonantisme gallo-roman, du à l'influence du superstrat germanique le dialecte francique. Il s'agit de l'emprunt de la constrictive expirée **h** : hanka > hanche-hapia > hache.

Sur le plan syntagmatique, le gallo-roman accentue les tendances du LP (latin parlé). À l'amuïssement contenu des voyelles atones non initiales s'ajoute la chute des voyelles finales autres que «**a**» : verde > vert. Le «**a**» final s'affaiblit en **e**, il ne disparaît pas, ce qui est dû non seulement à son caractère de voyelle franchement ouverte, mais aussi au fait que «**a**» final possède une valeur morphologique (désinences verbales et nominales) : cantat > cantet, debita > debte, poma > pome, clara > clare.

À part le «**a**» d'autres voyelles subsistent aussi sous la forme affaiblie de «**e**», si elles sont précédées d'un groupe de consonnes autre que «**r**» une occlusive. Elles servent alors de voyelles d'appui : patre > pedre, nostru > nostre, entro > entre. Une autre voyelle d'appui apparaît en syllabe protonique à la suite de l'affaiblissement de «**a**» dans un groupe de trois consonnes : ornamentu > ornement.

Une autre particularité se manifeste dans l'évolution des voyelles accentuées qui sont longues en latin parlé (PL). Elles commencent à se diphtonguer en gallo-roman.

La diphtongaison atteint au début des voyelles ouvertes [e],[o] qui passent aux diphtongues ascendantes dont le deuxième élément porte l'accent -[e]>[ie],[o:]>[uo]. Ex : pede > pied, petra > pierre, mel > miel, novem > neuf, cor > cuer > cuer. Le processus porte le nom de première diphtongaison.

La diphtongaison des voyelles fermées libres est par contre un phénomène ultérieur qui caractérise tout particulièrement le gallo-roman du Nord et du

Centre a partir du Y siñcle et porte le nom **de deuxième diphtongaison** .

Les voyelles fermées libres passent aux diphtongues **descendantes** dont le premier ỹlĩment est porteur d'accent- e < ei , o > oi ; tela > teile, tres>treis, abere > avoir, solu > soul,seul, flores> fluors,flĩurs. Les diphtongues primaires sont au nombre de sept : ai, ei, oi , ui, ou, ie, uo.

La tendance a la nasalisation se manifeste dans les voyelles en toute position, accentuĩe et non accentuĩe , livre et **entravĩe** : Ex : bene > bien, rem>rien, entro>entre, plĩnu>plein, femme>feme, donat>donet, amo>aim , lana>laine.

L'occlusive sourde k devant les voyelles anterieures i, e, a et l'occlusive sonore g devant les voyelles e, a evoluent respectivement en affriquee sourdes (k + e, i > [ts]: k + a > [t/]) et sonore ([dj]) > ([dʒ]) en degageant un [j] devant un a accentue libre:

civitate > cite [tsite], centu > cent [tsent], caru > chier [tfer], caput > chief [tfiefj];

gente > gent [dʒɛnt], ginciva > gencive [djɛtsive], gamba > jam-be [djambe], manducare > mandugare > mangier [mandgjer], caballicare > chevatchier.

Le fait que les consonnes postlinguales sont tirees en avant et evoluent en affriquee prelinguales atteste le déplacement en avant de la voyelle a encore en latin parle.

On observe en plus, certaines positions dans lesquelles la constrictive medio-linguale f j] eVolve a elle seule en une affriquee sonore [dj]. A l'initiale devant voyelle:

jocare > joer [djcer], juvene > juene [djuene].

Entre une voyelle et une consonne nasale (le plus souvent apres la voyelle accentuee):

extraneu > estrange [estrandje], commeatu > congie [kondʒje], simiu > singe [sindʒe],

L'action de [j] sur les consonnes qu'il suit est importante, que ce [j] sbit d'origine latine ou de provenance romane.

La combinaison «consonne sourde + j» evolue en une affriquee sourde:

hapia > hache [hatje], facia > face [fatse].

A la base d'une affriquee sonore se trouve la combinaison d'une sonore etdefj]:

rabia > rage [radʒe], cavea > cage [kadʒe], diurnu > jom [dsorn], ratione > radione > raison [raidzonj].

Le systẽme grammatical du latin vulgaire

Le latin classique ẽtait une langue syntẽtique, tandis que dans la langue parlĩe commence a prevaloir (иметь преимущества-взять, брать) des tendance analitiques. Cela trouve son expression dans la diminution des formes grammaticales.

On simplifie (упрощать) les systĩmes dĩclinaison, au lieu de 5 types de dĩclinaison on garde 3.

1. le masculin en -us(murus, fructus)
2. le féminin en -a (terra, capra)
3. les noms de deux genres en -as, -is ou en une consonne (canis, pater)

Il ne reste que 2 cas (nominatif et accusatif). Pour exprimer tous les autres cas on emploie des prépositions de, ab, ex, etc.

Les adjectifs répètent la déclinaison des substantifs et perdent les formes synthétiques de degrés de comparaison en -ior, et -issimus qui sont remplacés par des formes analytiques avec les adverbes plus, magis, et vulgo.

Les pronoms ont conservé trois cas (nominatif, datif, accusatif). Certains pronoms latins s'étaient plus employés dans la langue parlée, le pronom démonstratif ille>illi, ella recevait la fonction du pronom personnel de la 3^{ème} personne.

Parfois les verbes passent d'une conjugaison à l'autre, par ex : les verbes de la 3^{ème} conjugaison en :

-eo, -io passent à la 4^{ème} conjugaison.

Les verbes inchoatives sont commencent à être insérés (входить в состав) dans la plupart des verbes en -ire et dans certains verbes en -ere.

Le suffixe des verbes inchoatives -esco sont considérés maintenant comme une simple syllabe de flexion.

Floresco > fleurir.

Les tendances analytiques du latin populaire se manifestent aussi par l'emploi des périphrases, composées du verbe habere et d'un participe passé qui remplacent certaines formes du passé.

Habito epistolam scriptum.

Les questions :

1. Comment se différencient les voyelles en latin classique et en latin populaire?
2. Qu'est-ce qui est le vocalisme tonique?
3. Comment changent les voyelles accentuées dans le latin parlé?
4. Quelles conditions doivent se réaliser pour qu'une diphtongue se forme?
5. Quelles voyelles accentuées ont un développement à part?
6. Comment se développent les voyelles inaccentuées dans le latin populaire?
7. Qu'est-ce qui est important pour le développement des voyelles inaccentuées?
8. Qu'est-ce qui est principal pour le développement des consonnes dans la période gallo-romane?
9. Comment changent les consonnes dans la position intervocalique?

Tests de contrôle:

1. Spécifiez le statut du latin classique et du latin parlé:
 - a) ce sont des langues différentes;

b). deux formes d'une meme langue;

c) des dialectes d'une langue.

2. Indiquez l'aire du latin parle: -

a) Rome; b) la peninsule des Apennins; c) le territoire de l'Empire romain.

3. Le latin parle se definit comme:

a) la langue des couches populaires de Rome;

(B) la langue de la derniere periode de l'Empire Romain;

d) la forme parlee de toutes les couches sociales de la societe romaine.

4. Precisez si le latin parle etait:

a) homogene sur tout le territoire de l'Empire romain;

La conquete de la Gaule

Plan :

- 1. La conquete de la Gaule.**
- 2. La période romane.**
- 3. Les changements phonétique**

Mots clés : les Germains, des puissants féodaux, Lingua romana, lingua tudesca, système vocalique, la nasalisation des voyelles, sons affriqués, la langue d'oïl, la langue d'oc, les dialectes les plus vivants.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина «История французского языка» Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997
6. www.google.fr L'histoire de la langue.

La conquete de la Gaule. La période romane.

Rome menait les guerres permanentes contre les Germains pour se protéger (защищаться) contre leurs incursions, mais ne réussit pas à les conquérir.

À partir du 3^{ème} siècle les Germains commencèrent à pénétrer au territoire romain. En 407 les peuples germaniques (les Suèves, les Alamans, les Bourguignons) traversèrent la Gaule. Une partie de ces peuples passèrent les Pyrénées et s'installèrent dans la péninsule Ibérique.

C'est ainsi que le Nord et le centre de la Gaule se trouvèrent détachés (изолированные) de Rome. À cette époque la France représentait encore plusieurs provinces très faibles. Au VIII^{ème} siècle Charlemagne réunit toutes les provinces, mais après sa mort (843) L'Empire fut partagé en deux parties : partie Allemande et partie Romane.

Le féodalisme en France était en plein épanouissement déjà au IX^{ème} siècle. Il existait grande quantité de domaines féodaux dont la plupart était très puissant et ne soumettaient (подчиняться) pas au pouvoir royal. Au commencement du X^{ème} siècle au Nord de la France se trouvait le duché (герцогство) de Normandie qui avait été fondé par les Normans. Au Nord-Est se trouvait le comte (графство) de Flandre, à l'Est le comte de Champagne et d'autres.

À cette époque le roi de France n'était qu'un des puissants féodaux. Parmi tous ces domaines féodaux il n'existait pas de rapports politiques et économiques et leur vie sociale se développait isolément. Cela contribua aux différenciations locales dans le latin populaire et donna naissance aux différentes langues romanes, y compris le français.

Le latin populaire des Gaulois devient une langue différente du latin classique et on l'appelle déjà «lingua romana». Il existe des témoignages qui montrent

qu'aux VIII siècle le latin n'était plus compris par la majorité du peuple gallo-romain, par exemple "Le glossaire de Reichenau, composé au VIII siècle, qui explique des mots latins les plus difficiles soit par un autre mot latin, soit par une périphrase explicative.

Le premier monument écrit reflétant l'état initial (начальный) du français est un manuscrit (Louis le Germanique prononça son serment en français pour être compris des sujets de Charles: celui-ci (Charles le Chauve) le fit en allemande pour être entendu des sujets de Louis) "Les serments de Strasbourg". Ce monument écrit évoque (воскрешает в памяти) les serments donnés en 842 par Charles le Chauve et Louis le Germanique à Strasbourg pour resserrer (renforcer, consolider - укреплять) leur union contre Lothaire.

Ils se jurèrent (покаялись друг другу в союзничестве) l'alliance devant leurs troupes (войска). Louis prononça son serment en "Lingua romana", Charles-en "lingua tudesca" (древнегерманский) pour se faire comprendre de l'armée l'allié.

Les changements phonétiques.

Quels sont les changements phonétiques (caractéristiques) pour la période de transition (перехода) du latin populaire en français?

1) Le trait caractéristique du système vocalique est diphtongaison des voyelles toniques (ударные) dans les syllabes ouvertes. Tout d'abord on voit la diphtongaison des voyelles e et o ouvertes.

<u>e</u> > ie	ex.	fevre > <u>fi</u> evre
<u>o</u> > ue	ex.	<u>mo</u> la > <u>mu</u> ele
		<u>no</u> ve > <u>nu</u> eve > <u>nu</u> ef

Plus tard se diphtonguent o et o fermes.

<u>e</u> > ei	ex.	<u>me</u> se > meis > mois
<u>o</u> > ou > eu;		flore > <u>fo</u> ur > fleur
		trobare > <u>trou</u> ver > trouver

2) La voyelle a tonique devient e:

Ex. claro > cler
sal > se

La même voyelle a après les consonnes k et g se change en ie.

Ex. caro > chier

3) On voit la simplification de la diphtongue latine au en o.

Ex. causa > chosa

4) Le changement le plus ancien était la nasalisation des voyelles précédant une consonne nasale. La nasalisation de la voyelle s'effectuait, sans que la consonne nasale disparut.

Ex. bona [bona]

5) Il est encore à noter la chute des voyelles syllabes finales:

bonos > bons
venit > viens etc.

La voyelle a finale reste en s'affaiblissant en «e» caduc. La même voyelle «e» apparaissait après les groupes de consonnes qui demandent une voyelle d'appui.

Ex. altrum > autre

Les tendances essentielles de l'évolution des consonnes sont les suivantes:

1) L'apparition des sons affriqués. Il y avait trois sons affriqués:

ts, ts [tʃ], dʒ.

La consonne latine [k] devant les voyelles e, i donnent l'affriquée sourde (глухой) [tʃ]

Ex. caelu > celo > cill [tʃiel] - v - африката (- Это когда одна буква дает 2 звука. Например: Жураев > Джураев)

La même consonne [k] devant a donnait l'affriquée [tʃkts].

Ex. cause > cose [tʃose]

La consonne g latine devant les voyelles a, e, i donnait l'affriquée [dʒ].

Ex. gamba > [dʒab] > jambe.

Les mêmes affriquées ts, ts et d se sont formées des consonnes p, v, n, m, t suivies d'une [j] issue (произошедший) des voyelles i, e en hiatus (зияние).

Ex. cavea > cavja > cage [kadʒ]

favia > facia [fatsa] > face

2) Les consonnes k et g latines devant une autre consonne aboutissent (окончиваются) en [j], [i].

Ex. facto > fait

fregdo > freid > frord

3) La consonne l se vocalise en u devant une autre consonne.

Ex. colpo > coup

alba > aube etc.

De nombreux changements produits dans la langue vers le IX^e siècle ont abouti à la formation dans le Centre de la Gaule d'une langue romane particulière. Il faut dire que vers le IX^e siècle la Gaule était divisée en 2 grandes zones linguistiques: celle du Nord où l'on parlait la langue d'oïl et celle du Sud où se parlait la langue d'oc. La langue d'oïl [oj] se développe avec le temps en français. La langue française de la période féodale se caractérisait par un grand nombre de dialectes.

Ces dialectes ne doivent pas être considérés comme des langues différentes; ils formaient réellement une même langue française, mais une langue qui se distinguait par quelques particularités phonétiques selon tel ou tel domaine féodal. Ces dialectes étaient vivants, ils évoluaient et plusieurs entre eux possédaient leur forme écrite. Les dialectes les plus vivants étaient:

Au centre de la France - le francien (le dialecte de l'Île de France)

Au Nord-ouest - le normand

Au Nord - le picard et le Wallon

A l'Est - le champenois, le lorrain

Au Sud le bourguignon. Sur la base de ces dialectes se sont formées les normes de la langue française littéraire.

Mots inconnus :

l'amuïssement-ослабление -кучсизланиш

ascendant-восходящий - кытарилиш

initial(e)-первоначальный, исходный -илк

apport(m)-вклад -хисса

emprunt(m)-заимствование – бошқа тилдан кириб келган
chute(f)-падение – тушиб қолиш
occlusif-взрывной -портловчи
amuir-становиться не произносимым – талаффуз қилинмайдиган
phénomène (un)-явление -куриниш

Les questions :

- 1) Par quoi commence la Romanisation de la Gaule ?
- 2) Qui oppose une vive résistance a César ?
- 3) De quoi il s'agit quand on parle de l'influence du superstrat germanique ?
- 4) Qu'est -ce que s'ajoute a l'amuïssement contenu des voyelles atones non initiales ?
- 5) A part de quelle voyelle les autres voyelles subsistent sous la forme affaiblie ?
- 6) Par qui les peuples celtiques se sont réunis ?
- 7) Quelles sont les modifications phonétiques, les flexions marquant le genre ?
- 8) Quelles sont les exemples d'appris quelles on peut suivre l'évolution a > e ?
- 9) A cause de quoi les substantifs du masculin se terminent par une consonne ?
- 10) Quelles sont les exemples a l'aide desquelles on peut voir l'amuïssement de toute voyelle ?

COURN^o5
L'ancien français (IX-XIIss).

Plan :

- 1. Conditions historiques de l'ancien français.**
- 2. Le nom et l'adjectif en ancien français.**

Mots clés : l'ancien français, «Serments de Strasbourg », traité de Verdun, la langue française, des modifications phonétiques, Le nom en ancien français, les adjectifs , la déclinaison dans les noms et adjectifs.

Littératures utilisées

- 1.Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
- 2.Л.А. Болдина “История французского языка” Ростов-на-Дону-2006
- 3.Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997
- 6.www.google.fr L'histoire de la langue.

Conditions historiques de l'ancien français

Le commencement de l'ancien français est noté par l'an 842, au mois de février, les deux petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, conclurent un pacte d'alliance contre leur frère Lothaire, connu sous le nom de «Serments de Strasbourg ». Ce pacte présente un texte rédigé par l'historien Nithard en latin, avec les paroles prononcées par Louis le Germanique en roman et par Charles le Chauve en germanique.

La naissance de la langue française marquée ainsi par l'an 842, un autre document qui date de 843, note la naissance de la nationalité française. C'est le traité de Verdun qui coupe l'Empire de Charlemagne en trois morceaux dont la France orientale ou germanique a l'est (la future Alsace), la France occidentale à l'ouest (la future France) et un long corridor entre elles, la Lotharingie (du nom de Lothaire). " Le démantèlement de l'Empire de Charlemagne ne s'arrête pas là: dès 888, on pouvait compter sept royaumes, ceux de France, de Navarre, de Provence, de Bourgogne, de Lorraine, d'Allemagne et d'Italie.

Outre les grands domaines royaux, le territoire de la France contemporaine était divisé en seigneuries.

Le régime féodal est en plein essor aux IX-XII ss. À la période gallo-romaine le morcellement territorial est tel que chaque feudataire vit sur ses terres presque totalement isolé des autres propriétaires fonciers. Chaque fief se suffisant économiquement à lui-même, les communications entre les contrées du pays se font de plus en plus rarement, ce qui accentue la différenciation du gallo-roman,

Le développement de l'idiome s'effectue maintenant séparément non seulement dans chaque contrée, mais aussi dans chaque région et village à l'intérieur même des anciennes provinces romaines,

Il se forme quantité des dialectes qui se distinguent par divers écarts du gallo-roman commun. Ce sont les particularités phonétiques en premier lieu. Quant à la dissemblance d'ordre morphologique, elle est surtout déterminée par les différentes voies de développement phonétique de chacun des dialectes. Entre les provinces il y a toujours des zones intermédiaires présentant des traits communs aux dialectes avoisinants. À la suite du développement économique du pays (le Commerce, l'artisanat et la croissance des villes, il se forme une nouvelle couche sociale — le tiers-état: artisans, petits bourgeois, marchands;

Les divers dialectes de France s'ordonnent en deux groupes distincts, l'un parle au nord et portant le nom de langue d'oïl suivra la forme de la particule affirmative (oïl > oui), qui va devenir la langue française:

le champenois, le bourguignon, le lorrain, le wallon, le picard, le normand, le poitevin, le saintongeais, le francien (ou le dialecte de l'Île de France);

l'autre — dans le Midi, dénommé langue d'oc:

le limousin, l'auvergnat, le gascon, le béarnais, le languedocien, le provençal.

Il existe cependant un groupe intermédiaire de dialectes franco-provençaux englobant le franc-comtois, le roman et le Savoyard et se rattachant au français, tandis que les parlers du Midi forment une langue romane à part — le provençal, qui est la première langue littéraire en Europe.

Le système phonétique de l'ancien français peut être représenté par un tableau suivant :

1. les voyelles simples : a, e, i, o, u
2. les voyelles : a, e, i, o, u,
3. les diphtongues simples : ai, ei, ui, ie, ue, au, eu, ou.
4. Les diphtongues nasalisées : ai, ei, oi, ui, ie, ue.
5. Les triphtongues : ieu, eau, uau.

Les changements phonétiques peuvent être groupés en procédés de :

- 1) la diphtongaison ;
- 2) la vocalisation ;
- 3) la nasalisation ;
- 4) la palatalisation ;
- 5) le monophthongaison ;

1) La diphtongaison : Les voyelles accentuées libres se sont diphtonguées, sauf **i** et **u**. La première diphtongaison a formé les diphtongues ci-dessous : ue < uo < o, ex : buef < buove < bove(m) ; neuf < nove (m) ; suer < soror ; buona < bona ; ie < e : piet < pede(m) ; fier < foru(m) ; miel < mel ; ciel < celo < caelu(m).

La seconde diphtongaison a formé les diphtongues suivantes : eu < ou < o : neveu < nevout < nepote ; gueule < goule < gole < gula ; (h)eur < oure < (h)ora ; ei < e : mei < me ; meis < mese < mense.

La voyelle «a» s'est diphtonguée en **ae**, mais sous l'influence de consonnes précédentes ou suivantes a donné les diphtongues **ie** ; **ien** ou **ain** : ex : capra(m) > chievre, cane(m) > chien ; manus > main, pane(m) > pain .

Ainsi dans l'ancien français il y avait quatre diphtongues : ue(uo) , ie, eu(ou),

ei.

2) **La vocalisation** : La vocalisation est un cas particulier de l'assimilation où la consonne s'assimile aux voyelles : l > u (alba > aube), g > u (smaragdu > esmeragde > йmeraude) ; v > u (a vica > auca > oca > oie ; b > u tabula > tabla > taule > tole)

La sonorisation des consonnes p, t, k, s > b, d, g, z : p > b (ripa > riba) , t > d (vita > vida), k > g (pakare > pagare), s > z (rosa > roze).

3) **La nasalisation** : La nasalisation consistait en changement de l'articulation de voyelles : sous l'influence d'une consonne nasale : anm > an, tantu > tant, vendicat > venget, ventum > vente, sonitate > santî.

Le nom et l'adjectif en ancien français .

A la suite des modifications phonétiques, les flexions marquant le genre sont quelque peu **perturbées**. C'est ainsi que le gallo-roman recevait une nouvelle désignation de féminin vu l'évolution a > e que le français va surnommer le-l féminin : tab(u)la > table , rosa > rose , poma > pome.

Par contre la plupart des substantifs du masculin se terminent par une consonne à cause de l'amuïssement de toute voyelle, le final autre que a : murie > mur, vinu > vin , caelu > ciel.

Le nom

L'ancien français forme sur la base du latin parlé peut être considéré comme une langue d'une qualité nouvelle. Le système grammatical a déjà subi (подвергаться, переносить, испытывать, выдерживать) des grandes changements vers le système analytique, mais la langue ancienne était encore très riche de traits syntactiques.

Le nom en ancien français possède trois catégories grammaticales : le genre, le nombre et le cas. La catégorie du genre se manifeste en opposition des formes du genre masculin et du genre féminin. Parfois cette opposition est marquée par la flexion - **e** qui s'ajoute au féminin : niese- nièce, cousin- cousine, ami- amie.

Le nom en ancien français possède deux nombres : le singulier, le pluriel et deux cas, le cas sujet et le cas régime. La catégorie du nombre est représentée dans l'opposition privative des formes du singulier et du pluriel qui est marquée par l'absence de -**s**, le pluriel est marqué par la présence de -**s**, le singulier s'y opposera par l'absence de -**s**.

Le premier type : **murs**, cas sujet : murs (au singulier) mur (au pluriel) , cas régime : mur (au singulier), murs (au pluriel). Le second type : **pere** : cas sujet : pere(s) (au singulier), pères (au pluriel) ; cas régime : pere (au singulier), pères (au pluriel). Le troisième type : **ber** ; cas sujet : ber (au singulier), baron (au pluriel), cas régime : baron (au singulier) , barons (au pluriel).

Les noms féminins varient aussi de trois types de déclinaisons : 1) rose : cas sujet : rose (au singulier) , roses (au pluriel) ; cas régime : rose-roses.

2) fleur : cas sujet : fleur (au singulier), fleurs (au pluriel), cas régime : fleur-fleurs ;

3) **suer** : cas sujet : suer(au singulier), serour(au pluriel), cas régime (serour-serours).

L'article. L'article, innovation romane, remonte au démonstratif latin-**illū**(art.déf.) et au numéral unus(art. indéf.) L'article indéfini est de création plus tardive que l'article défini, mais tous les deux conservent, pendant une très longue période, la signification lexicale primitive. L'article défini garde longtemps le sens démonstratif et déterminatif, l'article indéfini s'emploie le plus souvent dans sa valeur numérique.

Les formes des articles contractés sont (combinaison de l'article défini avec les prépositions a, de, en).

Singulier : a + le > al, au, de+le > del, deu(du), en+le > enl(en,ou).

Pluriel : a+les > as, aus, aux ; de+les > des (dels) en+les > es.

La préposition. L'article n'est pas le seul moyen syntaxique employé en ancien français pour préciser les catégories du nom. L'analyse montre la synonymie syntaxique de la flexion casuelle et de la préposition. Les prépositions employées devant le nom comme mots-outils sont surtout : a, de, en, par dont le sens et l'emploi sont très larges.

Analysées généralement en tant que marques de cas, les prépositions, peuvent être classées, expriment par excellence le génitif(de), le datif(a), l'ablatif(de), l'instrumental (en, par) ,etc.

L'analyse du nom en ancien français montre que:1) pour exprimer la catégorie du genre, le nom a besoin d'autres moyens que la flexion; ces moyens se forment à la base syntaxique. L'article français originaire des mots indépendants latins, un démonstratif et un numéral, perd peu à peu son indépendance syntaxique pour devenir mot-outil. Déjà l'article exprime les catégories grammaticales du nom, en particulier, la catégorie du genre.

Pour exprimer les catégories du nombre et du cas, la flexion nominale **-s** est suffisante : l'opposition de l'absence ou de la présence de -s forme le système de la déclinaison renforcée par les déterminatifs, l'article en particulier, qui deviendra forme du cas régime, soulignent l'opposition du sujet et du complément.

Un nouveau système d'indicateurs des catégories grammaticales du nom s'annonce en ancien français : l'article et la préposition acceptent la fonction de la flexion nominale.

adjectif, formes:

Les adjectifs sont repartis en ancien français en deux classes suivant la formation du féminin: ceux qui résolvent une désinence spéciale au féminin (-e-), et remontent aux adjectifs à deux terminaisons en latin parlé (bons, bon), et ceux qui ont une même forme pour les deux genres et relèvent des adjectifs à une seule terminaison en latin parlé (tendre, grant). Seulement, cette dernière variété comporte une particularité due à la vitalité de la déclinaison dans les noms et adjectifs du masculin, tandis que les adjectifs féminins sont indeclinables et connaissent une seule opposition, celle du nombre:

bone - bones, grant - granz, tendre - tendres.

L'adjectif du type «tendre» reste invariable au singulier et au cas sujet

pluriel; il ne recoit la flexion pluriel -s- qu'au cas regime: sing.: tendre — tendre, pluriel: tendre — tendres. L'adjectif «granz» rejoint les formes declinables du premier groupe du nom et de l'adjectif a cette difference que -s- de la flexion se combinant avec la consonne -t- du radical, donne l'affriquee — z -:

du radical, donne laffriquee z :

sing.: granz — grant, pi.: grant — granz.; sing.: bons — bon, pi.: bon — bons;

g g

sing.: bons sing.: clers

g

bon, cler,

p g g

pi.: bon — bons; pi.: cler — clers;

L'ancienne forme non analogique du feminin — "grant, fort" sub-siste dans quelques composes et noms propres formes en ancien francais:

grant-route (grand-route), grant-mer (grand-mere), raiz-fors (raifort), Rochefort, etc.

Elle est a la base des adverbes, tels que fortment > forment (de fort, apres l'amuïssement de -t- dans le groupe consonantique): les survivances de l'ancienne formation des adverbes a partir des adjectifs verbaux: «constamment, prudemment».

Tout comme dans le nom, il existe une alternance de radical dans les adjectifs due aux changements phonetiques et, notamment a la reduction des groupes consonantiques qui se forment de la combinaison de -s- flexionnel avec la consonne du radical:

sing.: se(c)s — sec, pi.: sec — ses; sing.: vis — vif, pl.: vif — vis;

La vocalisation de -1- devant consonne cree une autre alternance: sing.: beaus — bel, pi.: bel — beaus;

L'opposition differentielle de radicaux caracterise egalement la valeur grammaticale de genre:

blanc (< blancu) - blanche (< blanca); lone (< longu) - longe (< longa); larc (< largu) - large (< larga); vif (< vivu) — vive (< viva), etc.

La plupart des adjectifs de ce type passent a l'unification des formes ou d'apres le masculin, ou d'apres le feminin.

Les degres de comparaison — le comparatif et le superlatif relatif se forment au moyen des adverbes «plus, moins, aussi» dont le premier remplace les formes synthetiques des degres de comparaison du latin. L'emploi de l'article defini au superlatif ne s'etant pas encore generalise, les formes de deux degres peuvent coïncider:

masc: clers - plus clers - (li) plus clers; fern.: cler - plus cler — (la) plus cler;

Pronoms : Le terme «pronom» réunit un groupe de formes dont la diversité est extraordinaire; toutes les formes pronominales provenant du latin, la flexion des pronoms est étimologique et par conséquent, différente dans

différents groupes de pronoms. C'est :

1) la déclinaison a trois cas que possèdent plusieurs pronoms, 2) les vestiges (остаток) du neutre; 3) la distinction entre les formes accentuées (toniques) et formes non accentuées (atones).

Pronoms personnels :

Première personne : **Formes toniques** du singulier ego>jo, giй, je(cas sujet), me>mej ,moi(cas régime). **Formes atones** : ego>jo, je (cas sujet), me > me (cas régime).

Deuxième personne : sing.tu > tu (cas sujet), te > tei, toi (cas régime) ,(formes toniques) , tu (cas sujet), te > te (cas régime), formes atones.

Pluriel ; cas sujet et régime :vos ,vous (toniques),vos, vous formes atones.

Troisième personne : formes toniques, masc.cas sujet : illi > il, fém.illa > ele, neutre illum > el, cas régime : illui > lui -masculin, illei > lui(fém). Plur.cas sujet. masc.illi> il, fém.illas > eles, cas régime. illorem > lor(acc), illos > els, eus, illas > eles, formes atones : sing.mas.il, eles ; cas régime. lor, leur ; illos > les, illos > les .

Pronoms démonstratifs :1) le rapprochement : sing. cas sujet : icist, cist(masc) , icestei, iceste, ceste (fém), icest, cest (neutre).

Plur.cas (masc), icestes, cez(féminin).

Démonstratifs de rapprochement sont dérivés du latin iste, renforcé par ecce (ecce+iste ecceiste)

L'éloignement :sing. cas sujet : icil, cil (masc) icele, cele(fém), icel, cil(neutre), cas régime icelui, celui, icel, cel(masc), icelei, celei, icele, cele(fém), cas régime icels(iceus), cel(ceus) (masc), iceles, celes(fém).

Les démonstratifs d'éloignement sont dérivés du latin ille renforcé par ecce (ecce + ille ecceille).

Le démonstratif neutre zo est formé du latin hoc prêté de ecce(ecce+hoc ecceoc (i) eco , (i)co, ce).Le renforcement de hoc par ecce s'affaiblit avec la réduction phonétique de la forme, et déjà au XII siècle le pronom sera renforcé par des particules adverbiales ci, et la.

Verbe : Le verbe possède, en ancien français les formes simples étymologiques de la personne , du nombre, du temps, de la voix et du mode.

Mots inconnus :

la particule- частица - юклама

le changement- изменение – ызгариш

constituer- составлять – ташкил топиш

sous l'influence- под влиянием - таъсирида

se diviser- делиться - булинмок

Les questions :

1.Sauf quelles voyelles , les voyelles accentuées libres se sont diphtonguées ?

2.Combien de diphtongaisons possède l'Ancien Français ?

3. Qu'est-ce que c'est que la vocalisation (l'explication) ?
4. En quoi se manifeste la catégorie du genre ?
5. Quelle est la partie de la langue d'oïl ?
6. D'où viennent les langues d'oïl, langue d'oc et leurs origines ?
7. Quels dialectes comprend la langue d'oc ?

COURN°6

Les catégories grammaticales et le vocabulaire de l'ancien français

Plan :

1. Les formes personnelles du verbe. Flexion.
2. Les catégories grammaticales de l'ancien français.
3. Le vocabulaire de l'ancien français.

Mots clés : La répartition des verbes, trois classes de verbes, les temps, le verbe avoir / être, le verbe être > être, la syntaxe, la catégorie du mode, différentes couches lexicales, les termes militaires.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина «История французского языка» Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997
6. www.google.fr L'histoire de la langue.

Les formes personnelles du verbe . Flexion.

La répartition des verbes en groupes d'après la conjugaison ne correspond pas à celle des verbes latins, car les changements phonétiques ont déformé la structure morphologique des verbes.

Trois classes de verbes sont déjà distinctes en ancien français:

1) les verbes en - er (-ier) ou les verbes de la première conjugaison régulière: chanter

2) les verbes en - ir inchoatifs au suffixes- iss, ou verbes de la deuxième conjugaison : finir

3) les verbes en -ir , -re, -eir, -oir isolés ou constituant des groupes " irréguliers", la troisième conjugaison.

4) I . Présent de l'indicatif sing. 1. canto > chant ,

2. cantas > chantes, 3. cantat > chantet. Plur.

1.cantamus > chantons. 2. cantatis > chantez.

3 cantant > chantent.

Présent du subjonctif : sing :1. Cantem> chant

2. cantes > chanz ; 3. Cantet > chant. Plur.1. cantemus > chantons. 2. Cantetis > chantez ; 3. Cantet > chantent.

Le passé simple (le parfait) : 1. Cantavi> chantai. 2. Cantavisti > chantes. 3.cantavit > chantat.1.cantavimus > chantasmes. 2.cantavistis> chantastes. 3. Cantaverunt > chanterent.

Imparfait de l'Indicatif : 1. Cantabam> chanteve (-oue, -oe). 2. Cantabus > chantaves

(-oues, -ces). 3. Cantabat > chanteve (-oue, -oe).

Imparfait du subjonctif : 1. cantavissem > chantasse. 2. Cantavisses > chantasses. 3. Cantavisset > chantast. 1. cantavissemus > chantissons. 2. cantavissetis > chantissiez.

3. cantavissent > chantassent.

Deuxième conjugaison : finir

Présent de l'indicatif : finisco > finis, finiscis > finis, finiscit > finit. Finimus > finissons, finitis > finissez, finiscunt > finissent.

Présent du subjonctif : finiscam (finissam) > finisse, finiscas > finisses, finiscat > finisse ; finiscamus > finissons, finiscatis > finissez, finiscant > finissent.

Le passé simple : finivi > fini, finivisti > finis, finivit > finit, finimus > finimes, finivistis > finistes, finiverunt > finirent.

Imparfait de l'indicatif : finicebam > finisseie-oie, finicebas > finisseies -oies ; finicebat > finisceiet(eit - oiet (oit) ; finicebamus > finissiens ; finicebatit > finissiez ; finiscebant > finisseient (-oient).

Imparfait du subjonctif : fini(vi)ssem > finisse, fini(vi)sses > finisses, fini(vi)sset > finist ; fini(vi)ssemus > finissons, fini(vi)ssetis > finissez, fini(vi)sset > finissent.

Troisième conjugaison : dormir

Présent de l'indicatif : dorm(i)o > dor(m) ; dormis > dors, dormit > dort, dormimus > dormons, dormitus > dormez, dormiunt > dorment.

Présent du subjonctif : dorm(i)am > dorme, dormias > dormes, dormiat > dorme ; dormiamu > dormons, dormiatis > dormez, dormiant > dorment.

Imparfait de l'indicatif : dorm(i)ebam > dormeie, dorm(i)ebas > dormeis, dorm(i)ebat > dormei(e)t, dormiebam > dormiens, dorm(i)ebatis > dormiiez, dorm(i)ebant > dormeient.

Imparfait du subjonctif : dormi(vi)ssem > dormisse, dormi(vi)sses > dormisses, dormi(vi)sset > dormist ; dormi(vi)ssemus > dormissons, dormi(vi)ssetis > dormisiez, dormi(vi)sset > dormissent.

Le verbe avoir / avoir : Présent de l'indicatif : ai, as, a, avons, avez, ont. Présent du subjonctif : aie, aies, ait, aiens(aions), aiez, aient. Imparfait de l'indicatif : aveie(avoie), aveies(avoies), aveit(avoit), aveens(avions), aviez, aveient(avoient).

Futur simple : avrai(arai), avras(aras), avra(ara), avrons(avons), avez(avez), auront(aront).

Passé simple : oi, оѣ (ѣс), out (ot), оѣmus (ѣmus), оѣstes (ѣstes), ourent (orem).

Imparfait du subjonctif : ѣссе, ѣссes, ѣст, ѣссons(ѣSSIONS), ѣсsez (ѣSSiez), ѣssent.

Le verbe estre > etre : Présent de l'indicatif : sui, ies(es), est, sommes(esmes), estes, sont.

Présent du subjonctif : seie(soie), seies(soies), seit(soit), seiens(soiens, soions), seiez (soiez), seient(soient).

Imparfait de l'indicatif : ere(iere), eres(ieres), ere (iere, ert, iert), eriens(erions), eriez, erent(ierent) : estoie, estoies, estoit, estiens, estiez, estoient.

Imparfait du subjonctif : fusse, fusses, fust, fussons(fussiens), fussez(fussiez),

fussent.

La syntaxe : L'étude de la syntaxe de la proposition doit évidemment considérer l'ordre des mots composant la proposition et moyens de liaison entre les mots, parce que l'agencement de la proposition s'exprime par l'ordre des mots et par des moyens de les relier.

Les six types possibles de l'ordre des mots en ancien français sont énumérés par **L. Foulet** :

1) Sujet - Verbe - Complément 2) Sujet- Complément -Verbe 3)complément -sujet-verbe 4)verbe- sujet - complément 5) Verbe- complément-sujet 6) complément -verbe - sujet.

L'adjectif

Les adjectifs répétaient les désinences (обозначения) des substantifs. On les divisait en 2 type de déclinaisons :

1. Les adjectifs dont la catégorie du genre féminin était exprimé par la flexion **e**.

N : masc. Bons, clers, chiers.

N : féminin. Bone, clere, chiere.

1. les adjectifs qui avaient la même forme pour les deux genre :

N : masc. Grant(z-ts) mortels

N : féminin. Grant mortel

La catégorie du mode

En ancien français les rapports modaux étaient exprimés beaucoup plus nettement que les relations temporelles. On employait les subjonctifs aussi bien dans les subordonnées que dans les propositions indépendantes pour exprimer des valeurs modales différentes.

Dans les propositions hypothétiques (предположительный, гипотетический) on employait l'imparfait du subjonctif quand l'action fut réelle ou irréelle. Mais déjà au XIII siècle si la condition était irréelle on commença à employer dans la principale le subjonctif(plus-que-parfait)

Dans les propositions les temps du mode Indicatif et Conditionnel remplacèrent le Subjonctif.

Le temps de l'indicatif ont reçu dans certains cas les valeurs modales.

La catégorie de la voix (залог)

La catégorie de la voix exprimé en ancien français par la conjugaison du verbe à la forme active ou passive.

Au XIII siècle pour exprimer une action sans marquer l'agent de cette action on commença à employer la forme pronominale du verbe à la 3 personne du singulier : la porte s'ouvre.

Vocabulaire de l'ancien français:

Le fonds primitif du vocabulaire de l'ancien français est celui du latin parlé constitué de différentes couches lexicales (strates): le fonds latin, le substrat celtique et le superstrat germanique.

Le strate latin constitue l'essentiel du lexique français: les mots d'origine latine présentent la majorité écrasante du vocabulaire et sont d'un rendement sans

egal puisqu'Os designent les objets, les actes et les notions indispensables a la vie commune:

ome, femme, pere, mere; dos, pied, main, boche; citet, ville, mur, mansion; champ, soleil, vent, pluie, jor; vieil, fier, bel, grant; ater, venir, fuir, estre, avoir, dire, chanter, conter, ferir, oir, demander, etc.

Us servent de base a la formation des derives:

corage, vasselage, maintenance, maintenant, venter, cham-pignot, jornee, fiancier, garance, grandesse, etc.

Le latin vulgaire a egalement fourni a l'ancien francais nombre de mots d'origine differente.

Le lexique celtique et germanique n'est pas nombreux, il est d'un rendement restreint et specialise. C'est ainsi que les mots d'origine celtique se rapportent a l'activite des paysans, a la campagne; ce sont souvent les termes agricoles tres specifiques (benne, charrue, claie, soc, bouge, etc.).

Le superstrat. germanique a fourni surtout les termes militaires (heralt, gaite, garder, hache, brant, honnir, hardi, fleche, escremir, mordre, etc.).

Dans le vocabulaire de l'ancien francais sont reletes tous les grands evenements historiques que le peuple avait vecus. Leconomie et la vie politique et culturelle, bien qu'elles soient plutot repliees sur elles-memes au debut du moyen age vu le mode de vie de l'epoque feodale, ne restent pas sans evoluer, ce qui demande la creation de nouveaux mots et expressions.

L'enrichissement lexical s'effectue par derivation propre et im-propre, par composition, grace aux emprunts et a revolution de sens des vocables.

Mots inconnus :

ontragecontractйies-сокращённые - қисқариш.

рйcisier- уточнять -аниқлаш

(un) outil- инструмент,орудие – жихоз, материал, курол

(une) flexion-сгибание. - флекция

casuelleқ йventuelle- возможный -мумкин

une дйclinaison-склонение. - турланиш

Renforcer- укреплять,усиливать - кучайиш.

Nominal(e)-именной - отли, (бош келишик)

Une diversitй-разнообразие,различие - турлилик.

Provenir-происходить – юз бериш.

Par consequent-следовательно – изма-из, навбатма-навбат, кейинги.

Un neutre-средний род.

Une distinction- отличие – фарқ.

Un rapprochement- сближение, сопостовление – яқинлашув.

Deriver-образовывать – щосил қлиш.

Une рйduction -сокращение, уменьшение - қисқариш.

Une particule-частица - юклама.

Une repartition –распределение - былиниш.

Les questions :

1)Qu 'est-ce que montre l'analyse du nom en Ancien Franzais ?

- 2) Qu'est-ce que signifie le terme « pronom » ?
- 3) Qu'est-ce fait un article français originaire pour devenir mot-outil ?
- 4) Comment est la flexion des pronoms ?
- 5) Combien de catégories possède le nom en Ancien Français ?
- 6) Combien de nombres il y avait en Ancien Français ?
- 7) Où s'est présentée la catégorie du nombre ?
- 8) L'opposition des formes du genre masculin et du genre féminin , par quoi a été marquée en général ?
- 9) Quelles sont les trois types de déclinaison des noms féminins ?
- 10) Qu'est-ce que signifie le signe ?
- 11) L'article défini-comment est-il à l'égard de l'article indéfini ?
- 12) Combien de cas y a-t-il en français ?
- 13) Quelles sont les prépositions employées devant le nom comme les mots-outils ?
- 14) Quelles sont les formes qui possèdent le verbe en ancien français ?
- 15) Nommez les formes qui expriment les catégories grammaticales de la personne, du nombre, du temps, de la voix et du mode.
- 16) Quelles sont les 3 classes des verbes qui sont déjà distinctes en ancien français ?
- 17) Quelles sont les types possibles de l'ordre des mots en Ancien Français ?
- 18) Combien de types possibles de l'ordre des mots
- 19) y a - t - il en Ancien Français ?
- 20) Par qui les six types possibles de l'ordre des mots ont été énumérés ?

COURN^o7

Le Moyen français (XIV - XV ss.)

Plan :

- 1. Les conditions historiques du Moyen français (XIV - XV ss.)**
- 2. Structure phonétique.**
- 3. Le système grammatical.**
- 4. Les nouveaux éléments dans le vocabulaire des XIV-XV ss.**

Mots clés : Le moyen français, le début du XIV siècle, la dynastie des Capétiens, la centralisation du pays, les changements phonétiques, la disparition de la déclinaison, des formes verbales, les emprunts.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина «История французского языка» Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette «Nouveau Guide» Paris 1997
6. www.google.fr L'histoire de la langue.

Les conditions historiques

Le moyen français embrasse la fin du XIII siècle le XIV et XV siècles. Cette période de l'histoire française est celle de consolidation du pouvoir royal et de centralisation du pays.

Au début du XIII siècle la région Centrale de France-Ile de France -devient non seulement le centre économique de la France, mais aussi le centre de la vie politique du pays fait disparaître peu à peu les anciens dialectes comme langues écrites et les réduit à l'état de simple patois. Le dialecte de l'Ile de France prédomine des autres dialectes et s'étend à toute la France.

Le début du XIV siècle Philippe le Bel réussit à agrandir le royaume en réunissant sous le pouvoir royal de nombreuses contrées (la Champagne, la Brie, la Marche, la Navarre, l'Angaumois). Pour protéger l'Etat et ses finances, il se dresse contre la puissance des papes, grands propriétaires terriens de l'époque. A la suite de la liquidation de l'ordre des Templiers, l'Etat confisque plusieurs terres et en devient possesseur unique. La centralisation se poursuit avec succès.

La dynastie des Capétiens ayant pris en 1328, les nobles provoquent une guerre avec les Anglais en se dressant contre la dynastie des rois d'Angleterre; ils élisent un Valois. La guerre de Cent Ans (1337-1453) a retardé de beaucoup le développement économique de l'Etat. Cependant, la guerre marque la naissance de l'esprit patriotique français; il se développe un mouvement populaire pour la libération du pays (campagne de Jeanne d'Arc). A la suite des derniers combats, la France récupère toutes ses terres sauf la région de Calais.

En 1453 la France remporte une victoire décisive dont les résultats furent suivants :

1. Toutes les provinces anglaises qui se trouvaient sur le territoire de la France furent restituées (возвращены)
2. Une victoire définitive servit à la centralisation de la France.

Louis XI (1461- 1483) réunit presque toute les provinces de France en un Etat National.

La tendance à la centralisation du pays contribue à l'extension du dialecte francien. Faisant concurrence au latin le français est admis de facto. Ce qui favorise le développement et le perfectionnement du dialecte central, ce sont les traductions d'auteurs latins et grecs.

Les traductions sont commandées par le roi et les grands seigneurs. Plusieurs éminents traducteurs contribuent à la création de la terminologie des sciences et des techniques, à l'enrichissement du vocabulaire français. Ce sont Nicolas Oresme, Pierre Bersuire, Jacques Bouchaut. Un des plus grands prosateurs du XV siècle est Antoine de la Sale (1388- 1462), l'autre Jean Froissard (1337- 1411). Un des plus grands poètes du XV siècle est François Villon (1432-1380).

Structure phonétique

Les changements phonétiques de cette période sont suivants :

1. La tendance (стремление) de la monophthongaison de diphtongues. Cette tendance est marquée depuis le XI siècle et elle ne s'achève qu'au XVII siècle.

Ex : mais > meis > mes, flour > fleur

2. A partir du XIII siècle les diphtongues nasalisées ont subi la même tendance à la monophthongaison: **ei > e (plein > plen)**

3. La réduction partielle ou complète des voyelles atones: a) La voyelle finale **e** commence à se réduire à partir du XII siècle et elle se transforme en **e caduc**. b) Les voyelles **i, u** en hiatus (зияние) se transforment en semi consonnes : **i > j nier > njer**

Dans l'histoire des consonnes il est à noter la réduction des affriquées aux sons simples. Les affriquées ont perdu leur premier élément explosif.

ts > s ciel (tsjel > siel)

t > chien (tjen > jen)

Le système grammatical du français de la période moyenne

Le nom

Le Moyen Français est marqué par la disparition de la déclinaison à deux cas. La disparition de la déclinaison se fait au déterminant du cas sujet, c'est la forme du cas régime qui subsiste vu son emploi beaucoup plus fréquent à cause de multiples fonctions qu'elle assume. Il existe cependant certains noms qui proviennent du cas sujet. Ce sont les noms exprimant la parenté (soeur, fils, ancêtre), plusieurs prénoms (Charles, Jacques, Georges, Louis) et quelques rares substantifs (traître, prêtre, peintre).

D'autre part, les deux cas subsistent avec des sens ou fonctions différents:

chanter- chanteur, copain- compagnon, gars- garçon, on- homme, pâtre- pasteur, con-col.

La disparition du cas sujet a pour conséquence le nivellement des formes : La tendance au nivellement atteint également les noms dont le radical perd la dernière consonne devant la flexion, du pluriel. régime-s : coup-cous, cheval-cheveus, etc.

L'unification des formes s'effectue soit d'après le modèle du pluriel: genou- genous > genou, soit d'après le modèle du singulier: chef-ches > chef- chefs, coq- cos > coq-coqs, coup- coup > coup-coups, chatel- chateaus > chateau -châteaux, cheval-cheveus > cheveu-cheveux.

Vers le XV siècle les noms et les adjectifs perdent la déclinaison) deux cas. La forme du cas nominatif commence à être remplacée par la forme du cas oblique à partir de la fin du XI siècle. C'est à dire au lieu de :

	S	P
N :	murs - mur	
Obl :	mur -- murs	

L'article défini perd la forme li (cas sujet) à la suite de la déclinace de la déclinaison : le, la, l', les.

Les formes contractées : du, des, au, aux.

Le verbe

Les tendances essentielles de l'évolution des formes verbales étaient l'unification des formes d'après l'analogie et la stabilisation graduelle de l'emploi des formes.

À partir du XIV siècle tous les verbes du I groupe qui n'avaient pas la terminaison e à la I personne du singulier du présent de l'indicatif recurent cette terminaison par analogie :

Je aime (au lieu de je aim)

Je chante (au lieu de je chant)

Les verbes du II groupes et III groupes recurent à la I personne la terminaison s par analogie avec les verbes du II groupe.

Je tiens (au lieu de je tien)

Je dois (au lieu de je doi)

La tendance à l'unification des formes qui avaient l'alternance des radicaux. L'unification de ces formes verbales s'effectuait par analogie avec les formes dont le radical était atone

Amer-aimer

Il aime-nous aimons

Il lave (au lieu de ie)-- nous lavons

Les verbes qui gardent l'ancien changement phonétique des radicaux s'appellent les verbes de la conjugaison archaïque :

Il meurt - nous mourons

Il doit - nous devons

Il tien - nous tenons

L'emploi des temps reste à peu près la même que dans la période de l'ancien

français.

Le plus-que-parfait recevait la signification de l'antériorité dans le passé ; l'imparfait exprime la simultanéité et le passé composé l'antériorité par rapport au présent.

Il se développe la phrase de subordination. On a créé de nouvelles conjonctions, formées d'adverbes et de la conjonction adverbiale.

Les pronoms personnels

Dès le XI^e siècle le pronom personnel de la 3^e personne **il** recevait au pluriel la terminaison **s** finale analogique.

Les pronoms personnels-sujet perdent leur accent dans la position devant le verbe et deviennent pronoms conjoints.

Les pronoms possessifs

Les pronoms possessifs perdent aussi la déclinaison à deux cas, il n'en restait que les formes du cas oblique développées sous l'accent :

Meum - mien

Tuum - tien

Suum - sien

Le féminin : mienne, tienne, sienne, sont les formes analogiques créées sur le modèle des adjectifs.

Les nouveaux éléments dans le vocabulaire des XIV-XV siècles

À partir du XIII^e siècle les emprunts au latin littéraire et au grec deviennent de plus en plus nombreux. Ces mots empruntés au latin et au grec sont par tradition appelés **savant**. Il arrivait parfois que le même mot latin ait pu donner en français deux mots : l'un de formation populaire et l'autre de formation savante, ce qui donne un double étymologique, quand le mot latin subit toutes sortes de changements phonétique et le même mot latin emprunté plus tard avait conservé presque intacte (непронутый) sa structure et son sens primitif.

Cause-chose (mot propre)

Cause-cause (forme savante)

Hospitalem-hotel (forme populaire)

Hospitalem-hospital (forme savante)

Les emprunts aux langues mortes ont beaucoup enrichi le vocabulaire français. Les emprunts à d'autres langues n'étaient pas si nombreux. On peut citer les emprunts au provençal (abeille, cabane, cadeau). Au XV^e siècle commencent les relations commerciales et politiques entre la France et l'Italie. On voit apparaître les mots d'origine italienne (bande, banquet, crédit, escadre, pilote, poste).

La source principale de l'enrichissement du vocabulaire restait la **dérivation et la composition**.

Mots inconnus :

Agrandir- расширять - кенгайиш

Contrée- район-область, округ - худуд

Se dresser- восставать против - қарши чиқиш

Elire-избрать,выбирать - сайлаш

Рйсурйрег-возвращать,восстановить - қайтармоқ, тикламоқ

Aboutir а-заканчиваться (чем-либо) – билан тугамоқ.

Les questions :

- 1) Qu'est-ce qu'a fait Philippe le Bel au dйbut du XIV-s. pour protйger l'Etat ?
- 2) Quels sont les pays qui participent a la Guerre de Cent Ans ?
- 3) Comment est le systime de voyelles simples du Moyen Franzais ?

COURN°8

La période nationale(XVI-XVIII siècle)

Plan :

- 1. Les conditions historiques de la période nationale.**
- 2. Le français devient la langue officielle de l'Etat.**
- 3. Le problème de la normalisation de la langue littéraire.**
- 4. Evolution du système phonétique et grammatical pendant la période nationale.**
- 5. Les verbes de la période nationale.**

Mots clés : Louis XI, 1539 le 15 août, le siècle de la Renaissance, Les membres de la Pléiade, la normalisation de la langue littéraire, le vocalisme français, la flexion du pluriel, des adjectifs possessifs, Formes non personnelles.

Littératures utilisées

- 1.Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
- 2.Л.А. Болдина “История французского языка” Ростов-на-Дону-2006
- 3.Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997
- 6.www.google.fr L’histoire de la langue.

La période nationale). Le français au XVI siècle.

Au XVI siècle on trouve en France les conditions nécessaires à la formation d'une nation. Après la guerre de Cent Ans, Louis XI met sa politique au service de l'unité française et la plupart des provinces se trouvent réunies sous le pouvoir royal. La lutte pour l'unité du royaume qui aboutit à la formation de l'Etat national français contribue à l'extension accrue du français (langue du roi) sur le territoire de France. Depuis le XVI siècle le français est admis dans l'administration et le tribunal.

Toutes les conditions économiques et sociales ont amené à la centralisation de pouvoir politique. La formation de la nation française a contribué à l'unité des normes de la langue française sur tout le territoire de la France.

En 1539 le 15 août François I signe à Villers-Cotterets une importante ordonnance suivant laquelle tous les actes publics seront désormais « prononcez, enregistrez et délivrez aux parties en langage maternel français ». Le latin est peu à peu écarté.

Au XVI siècle la diffusion de la langue littéraire n'était pas encore complète sur le territoire de la France.

Dans les provinces éloignées de la région centrale le peuple parlait les patois. La sphère d'emploi du latin classique était encore très large. Le latin classique s'employait comme langue écrite dans les tribunaux, dans les institutions administratives et dans la vie juridique.

Le français devient la langue officielle de l'Etat

Le XVI est le siècle de la Renaissance (уйғониш). Les humanistes luttent pour la liberté de l'individu. Ces idées nouvelles пәйда болды dans tous les domaines de la vie sociale et dans la science. On a commencé à s'intéresser aux problèmes théoriques de la langue. La langue commence à être considérée comme le produit de l'activité de l'homme.

L'importance que prend le français provoque la formation de toute une école littéraire connue sous le nom de la Pléiade. Les membres de la Pléiade étaient Ronsard, du Bellay, Bléau, Dorat, Jodelle, Bait, Thiard.

Toute la vie littéraire du XVI siècle fut dominée par la Pléiade. Dans ces manifestes Pléiade affirme la dignité de la langue française qui possède toutes les données pour devenir la langue de la littérature nationale.

En 1544 du Bellay a publié son oeuvre "Défense et illustration de la langue française". Les thèses sur les langues exposées dans cette oeuvre étaient regardées comme le programme de cette école. Du Bellay défendait chaudement le français. Il disait que la première tâche des écrivains et des poètes était de l'enrichir. Il proposait plusieurs voies de l'enrichissement de la langue française; la formation des néologismes à l'aide de la dérivation et de la composition; l'emploi des archaïsmes et des mots de patois; les emprunts des mots dans les langues étrangères et dans les langues nouvelles.

C'est ainsi que la théorie est aux poètes dans le choix des mots et dans la création des mots nouveaux.

Selon la théorie de la Pléiade l'enrichissement de la langue consiste non seulement en quantité des mots du vocabulaire, mais aussi dans la perfection (совершенство, полное завершение) de la structure de la langue.

Dans ce domaine la Pléiade a donné des conseils régressifs, croyant que la structure de la phrase française devait se rapprocher de celle de la langue latine. Ainsi d'un côté la langue française était reconnue comme langue nationale digne de devenir la langue de la littérature nationale et qui devait supplanter (вытеснить) le latin dans tous les domaines; en même temps on reconnaissait que le latin devait être considéré comme modèle pour le perfectionnement de la langue française.

Le problème de la normalisation de la langue littéraire

Au XVI siècle la structure grammaticale du français se rapprochait à l'état de la langue moderne. Le problème de la normalisation de la langue littéraire se pose.

Ce problème était étroitement lié à l'apparition des premières grammaires de la langue française.

Une langue employée communément doit avoir, ses règles de grammaire, de prononciation et d'orthographe. C'est pourquoi le XVI siècle fait des efforts pour constituer une grammaire française. Les premières grammaires apparaissent à

l'étranger, entre autres, celle de Palsgrave(1530).

En France, on doit une première grammaire de français à Jacques Dubois (Silvius Ambionus 1478-1555). C'est un médecin, son ouvrage écrit en latin paraît en 1531 (nouveau style 1532) et présente une description du français en deux parties comportant une espèce de phonétique étymologisante et une morphologie. C'est une grammaire du français «rapportée du latin», se basant sur les formes et valeurs latines.

Evolution du système phonétique et grammatical pendant la période nationale

Structure phonétique.

La nouvelle tendance propre à la période nationale était la loi de position des voyelles. La voyelle «e» devient fermée dans la syllabe ouverte [re-pe-te]. La chute du [e] finale entraîne le changement du caractère de la voyelle «e»:

pere ⇒ per (e), college ⇒ colleg (e).

[e] caduc tombe de la prononciation après une voyelle (remerci (e) ment) et même dans la syllabe initiale:

l(e)zon, d(e)mander etc.

La voyelle «o» change sa qualité-selon sa position. Elle est devenue ouverte dans la syllabe fermée dans la syllabe ouverte devant [z]: [ro:z].

La voyelle [oe] qui n'était d'origine française n'avait pas de différences qualificatives jusqu'au XVI siècle.

Au XVII siècle cette voyelle reçoit les qualités différentes selon sa position:

neuf [noef] [boef] ais [no] [do].

On voit la chute des consonnes finales «t», «p», «k»: bonnet [*bone*]; «L» mouillé commence à prononcer comme [j]

filles [fil] ⇒ [fij].

Le vocalisme français s'enrichit vers le XVI siècle d'une nouvelle série de phonèmes représentée par les voyelles nasales. Toute voyelle comporte quatre séries d'opposition: voyelle antérieure - postérieure, voyelle ouverte - fermée, voyelle labialisée- non labialisée, voyelle orale-nasale. À la fin du XVI siècle le vocalisme comprend quatre voyelles nasales: [a, o, e, oe].

Plusieurs autres processus commencés aux autres siècles précédents continuent ou bien prennent leur fin au XVI siècle. C'est ainsi qu'au XVI siècle s'achève la monophthongaison de la diphtongue au, elle se réduit en o fermée: autre [aotre] > otre].

Le nom: Devenu le signe de la flexion du pluriel, le -s s'introduit dans les noms aux pluriels particuliers. C'est ainsi que malgré la position plus ou moins stable des formes en -al, -ail\ -aux, -iel\ -eux on voit apparaître des formes analogues en -als: canals, bals, bocals, modrigals, vassals, bails, soupirails, gouvernails, portails.

Les constructions analytiques deviennent communes pour marquer le comparatif et le superlatif: plus (moins) facile, le (la, les). Le XVI siècle est marqué par la disparition du pronom sujet à l'impratif.

Les formes je, tu, il, perdent leur autonomie et cessent petit à petit de

s'employer en sujet дѣтачѣ, elles s'accolent au verbe et deviennent atones en прѣposition, faisant place en position accentuѣe aux formes toniques qui avaient servi autrefois de рѣgime - moi, toi, lui. Leur ancien emploi persiste dans les formules de procѣdure : Je , soussignѣ....

Je , combien que indigne....

La langue a рѣgularisѣ les formes des adjectifs possessifs mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses et notre, votre, leur, nos, vos, leurs, et des pronoms possessifs employѣs avec l'article дѣfini sur le module le mien.

Le дѣmonstratif a perdu quantitѣ de ses formes : cist, cil, cel, cestu vers la fin du XVI siѣcle. Les fonctions adjectivals et pronominals se trouvent дѣjа рѣparties entre : cet, celle\ces, d'une part, et celui, celle\ceux, et ce, cela, ceci d'autre part.

Les mots inconnus :

L'assistance mutuelle –взаимопомощь – ызаро ѣрдам

Le serment-присяга,клятва -қасамѣд

Aboutir a la formation-приводить к становлению – былишига олиб келмоқ

Signer une ordonnance-подписать постановление - қарор қабул қилмоқ

Les questions :

- 1) Contre qui et quoi le traitѣ de Verdun a ѣтѣ le traitѣ d'alliance et d'assistance mutuelle ?
- 2) Qu'est-ce qu'a fait Louis XI aprѣs la guerre de Cent Ans ?
- 3) Depuis quel siѣcle le franзais a ѣтѣ admis dans l'administration et dans le tribunal ?
- 4) Quelle Ordonnance Franзois I a signѣ le 15 aout 1539 ?
- 5) L'ouvrage de quel savant a ѣтѣ ѣcrit en latin et s'est прѣsentѣ une description du franзais en deux parties ?

Le verbe

Formes non personnelles : Il se produit au cours du XVI siѣcle, le passage des infinitifs en -re a des infinitifs en -ir et vice versa : les infinitifs en -ir semble pourtant prévoir sur ceux en -re : querre, courre, conquerre> quѣrir, courir, conquerir. L'inverse a lieu dans couisir> coudre, cremir >craindre .

Le Gѣrondif et le participe прѣsent sont sujets a confusion depuis le XV siѣcle vu l'emploi non рѣgulier de « en » devan t le Gѣrondif et l'absence frѣquente de l'accord du participe прѣsent «se fiant en eux, nous serions trop ѣloigner de la victoire » (Du Bellay).

Formes personnelles : La tendance a l'unification des дѣsinences dans le verbe s'effectue par deux voies parallѣles suivant qu'il s'agit de la langue parlѣe ou de la langue ѣcrite.Les terminaisons du pluriel au прѣsent du Subjonctif ne se sont pas stabilisѣes дѣfinitivement :-ions,-iez coexistent avec -ions. La flexion -s- apparait a l'imparfait de l'Indicatif et au прѣsent du Conditionnel, mais au cours du XVI siѣcle a cѣtѣ de -oys, on rencontre les variѣtѣs des дѣsinences comme aux ѣpoques прѣcѣdentes.

Le français parlé tend également au nivellement des formes, mais il y arrive en supprimant toute dissimilation à la suite de l'amuïssement des voyelles et consonnes finales. Les flexions sont désormais des simples signes graphiques, symboles de la catégorie de personne qui est rendue en français par les pronoms personnels sujets dont l'emploi devient plus régulier. La concurrence entre les dissimilations

-arent et -erent au présent simple des verbes du I groupe est encore vitale. C'est au XVI siècle que la consonne -t s'introduit entre le verbe du I groupe et le pronom il dans la forme interrogative sur le modèle des verbes du 2 et 3 groupes : aim - t -il ?

Quant aux auxiliaires, il importe de signaler que être se conjugue toujours avec lui-même. Vous fussiez est. On rencontre souvent avoir à la place de être et vice versa : j'ai sortez

La syntaxe. En effet les tendances de l'évolution vers l'analytisme se précisent et s'accroissent en morphologie ainsi qu'en syntaxe. L'ordre direct des mots est fixé. L'ordre direct des mots est fixé. L'ordre direct des mots s'emploie aussi dans la question. On voit apparaître au XVI siècle la locution est-ce que qui se répand dans les propositions interrogatives au langage parlé avec, au début, une nuance de mise en relief : Sire, qu'est-ce que j'ai dit ? La phrase du XVI siècle est très compliquée ; le besoin de précision amène la formation des conjonctions, composées à l'aide de que, qui se multiplient et abondent à l'époque.

Parmi une grande variété «t» de différentes subordonnées, mentionnons les phrases hypothétiques qui comprennent trois types : Celles qui expriment le réel : si+ présent indicatif- futur simple ; celles qui marquent le potentiel : si+ imparfait de l'Indicatif - conditionnel présent et celles qui désignent l'irréel : si+ plus-que-parfait du subjonctif.

Les mots inconnus:

S'introduire-проникать – кириб келмок

Se fier-доверяться, полагаться – деб щисобламок.

Persister-упорствовать - қаршилиқ кырсаатмок

Coexister-осуществовать – мавжуд былмок

Mentionner-упоминать – эслатмок

Une dissimilation-окончание - қышимча.

Les questions :

- 1) Combien de caractéristiques possèdent les voyelles du vocalisme français ?
- 2) Combien de voyelles nasales comprend le vocalisme à la fin du XVI siècle ?
- 3) Nommez les 4 caractéristiques des voyelles.
- 4) Qu'est-ce que s'est passé au XVI siècle avec la diphtongue **au** ?
- 5) Par quoi est marqué le XVI siècle ?

COURN°9

Le français moderne (XVII-XVIII)

Plan :

- 1. Conditions historiques de la période moderne.**
- 2. La révolution française du 1789.**
- 3. Quelques travaux scientifiques de cette période.**

Mots clés : siècle de Lumière, révolution bourgeoise, Voltaire, La grammaire générale et raisonnée, l'Institut Nationale, grammairiens du XVIII siècle, « Remarque sur la langue française(1647) », les normes de la langue littéraire.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина «История французского языка» Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette «Nouveau Guide» Paris 1997
6. www.google.fr L'histoire de la langue.

Le XVIII siècle, siècle de Lumière. (Эпоха просвещения)

Le français moderne (XVII-XVIII)

Le XVIII siècle est caractérisé par l'épanouissement de la vie sociale et il est connu sous le nom du siècle de Lumière. Cette période de la vie de la France est caractérisée par la décomposition (разложение) de l'absolutisme (монархия) et par la lutte contre l'idéologie courtoise (учивый, ветливость) ce qui a préparé la France à la révolution bourgeoise de la fin du XVIII siècle.

Les représentants du siècle de Lumière - Voltaire, Diderot, Montesquieu, J.J. Rousseau, Beaumarchais ont ouvert les portes paroles des idées philosophiques et sociales. Le travail des théoriciens du XVIII siècle était consacré surtout à la fixation des normes phonétiques et grammaticales de la langue littéraire. On impose (возлагают) à la grammaire des définitions logiques.

«La grammaire générale et raisonnée» a eu un grand succès. Les grammairiens du XVIII siècle ont réalisé un grand travail de la systématisation des normes grammaticales étudiées par les grammairiens du XVIII siècle.

Les théories lexicologiques de l'Académie française devenaient de plus en plus archaïques et elles ont été complètement rejetées après la révolution bourgeoise de la fin XVIII siècle. L'idée d'éditer une encyclopédie française proposée par Diderot et d'Alembert, trouva un grand soutien dans les milieux cultivés (просвещенных). Dans ce grand travail ont pris part les meilleurs représentants de la science, de la littérature et les spécialistes des différents domaines des connaissances humaines. Cette édition était un grand événement dans la vie culturelle de la société française. Le travail fut commencé en 1751 et le dernier volume de l'encyclopédie apparut en 1772.

La révolution française du 1789

«Le siècle de Lumière» s'achève par la révolution bourgeoise. La révolution a complètement rejeté les théories lexicologiques de l'Académie française. L'Académie a été reorganisée, elle a pris le nom de l'Institut National. Les nouvelles institutions de la Révolution bouleversent la lexicologie, favorisant la formation des mots nouveaux. Le mot monsieur était remplacé par le mot citoyen.

La langue s'enrichit des mots nouveaux, tel que: mobiliser, republicain, sans-culotte, circonscription, préfet, département etc. L'Académie a édité un nouveau Dictionnaire (5 éditions) où elle a ajouté 336 mots consacrés à la Révolution.

Après la révolution les normes de la langue littéraire commencèrent à pénétrer dans la langue nationale. Mais le peuple des provinces éloignées de l'Île de France continuait à parler de patois. La question se posait: Comment faire pour que tout le peuple français puisse lire et comprendre la littérature révolutionnaire, les décrets et les lois édités?

On proposait de traduire cette littérature révolutionnaire, mais c'était impossible puisque les patois n'avaient pas de formes écrites. En 1791 Talleyrand proposa son projet d'enseignement primaire obligatoire. Cet projet fut accepté et en 1793 on édicta le décret de l'organisation des écoles primaires dans toutes les provinces de France où l'on devait enseigner la langue française littéraire. C'est ainsi que la Révolution finit avec le reste des dialectes.

La conception de la norme littéraire au XVIII^e siècle se distingue de celle qui fait loi au siècle précédent, ce qui est dû à un rôle différent qui incombe (возлагать) à la langue au cours de ces deux époques. Ainsi, le XVI^e siècle « défend et illustre » le français pour destituer (смешать) une langue étrangère, le latin, de toutes ses fonctions et, de ce fait, élever le français au rang d'une langue nationale.

L'intérêt est porté en premier lieu au vocabulaire : pour l'enrichir, tous les procédés et sources d'emprunts sont déclarés efficaces. La norme littéraire du XVI^e siècle insiste donc sur l'aspect quantitatif de la langue : plus le lexique est riche, plus florissante est la langue.

Le premier souci des grammairiens du XVIII^e siècle est au contraire de « régler la langue », de formuler les principes d'un usage correct. Le siècle classique se dresse contre les excès (излишества) de la Renaissance dans l'enrichissement lexical. Il veut y mettre de l'ordre et commence par épurer le vocabulaire et le débarrasser de nombreuses créations immotivées ou peu motivées, par éliminer ou bien délimiter les synonymes : les conjonctions composées pour ce que, à cause que, auparavant que, devant que cèdent la place à parce que, puisque, avant que.

Le plus grand et le plus original grammairien de l'époque est incontestablement L. Maigret qui commence par proposer son système de réforme, orthographique (1550). Son traité a pour but de décrire et de fixer l'usage. Maigret proteste l'asservissement du français par le latin, qu'on rencontre dans les écrits de ses prédécesseurs.

Dubois en dérivant les normes de la langue française se basait sur les

normes de la langue latin. Ce fut le défaut de cette grammaire.

En 1550 a paru une autre grammaire dont l'auteur était Louis Meigret. Selon lui le français avait ses propres normes donc il fallait étudier sans consulter le latin. Son oeuvre est en orthographe réformée. Dans la réforme radicale de l'orthographe en la rapprochant de la prononciation.

Après la grammaire de Meigret ont apparu beaucoup d'autres: En 1557 celle de Robert Estienne et en 1562 celle de Ramus.

Les auteurs de toutes ces grammaires étaient les successeurs (приемники) des idées de Meigret. Toutes les grammaires du XV siècle étaient des grammaires descriptives. La composition des grammaires était étroitement liée à la question de l'usage qui devait servir de modèle à suivre. Meigret, Estienne et Ramus disaient qu'il fallait chercher les normes de l'emploi de la langue littéraire parmi les gens bien instruits.

Le plus grand théoricien du commencement du XVII siècle était François Malherbe. Il était chef de la nouvelle école littéraire, qui était contre la théorie littéraire de la Pléiade qui avait donné un point dans le choix des mots. Malherbe était contre les constructions lourdes de la phrase et disait que la langue devait être correcte et claire. Il prêtait la plus grande attention aux choix des dans la haute poésie.

Selon lui on ne devait pas employer dans la haute poésie des mots populaires et des termes scientifiques. Les théories de Malherbe ont eu un grand succès et cette école qui a eu beaucoup de successeurs (приемников, наследников, последователей) est connue sous le nom de «purisme» (совершенство, очищать). Malherbe et ses successeurs travaillaient d'épurer (очищать) la langue poétique d'un grand nombre de néologismes introduits par Ronsard.

Un de ces cercles fondé par Ronsard a organisé en 1635 une Académie française (Richelieu a fondé l'Académie française). Les membres de l'Académie étaient les représentants de purisme. Le plan scientifique de l'Académie consistait en l'édition de grammaire de la langue française, des dictionnaires. Tout le travail de l'Académie se concentra dans l'édition des dictionnaires. En adoptant la théorie de Malherbe se rapportant à l'emploi des mots dans la haute poésie, les académiciens disaient qu'on ne devait pas employer les mots populaires et scientifiques non seulement dans la poésie, mais dans la langue littéraire en général. Cela trouve son expression dans le premier dictionnaire édité en 1694.

Parmi les académiciens il y avait des savants et des écrivains qui étaient contre cette théorie lexicologique. Un de ces écrivains fut François Furetière. La tâche essentielle de sa vie fut la publication de son «Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français dont vieux que moderne». Il disait que le dictionnaire de la langue littéraire devait contenir toute la richesse du vocabulaire de cette langue. Furetière a présenté le plan de son dictionnaire, ce qui a éveillé une indignation (возбудило негодование) parmi les académiciens et Furetière fut exclu de l'Académie. Après avoir quitté l'Académie, il continua son travail, mais il mourut avant que son dictionnaire parut. Après sa mort ses amis ont publié son dictionnaire. Il fut édité en 1690, 4 ans plus tôt que celui de l'Académie.

Comme la théorie de l'Académie était une théorie de classe, elle a trouvé un grand soutien dans la société aristocratique. A Paris se sont formés des cercles littéraires. On y discutait les problèmes de la littérature de cette époque connu sous le nom de style précieux (манерный). Ce style avait pour base le désir de la société aristocratique de fonder une langue à part qui se distinguerait du langage populaire. Ce style n'était pas une langue à part, mais un jargon de classe.

Claude Vaugelas a été le théoricien qui a consacré toute sa vie aux recherches de normalisation de la langue littéraire. Il disait que le choix des mots dans la langue littéraire parlée dépendait du style employé. Dans son célèbre ouvrage « Remarque sur la langue française (1647) » Vaugelas se montre comme continuateur des idées de Malherbe dans le plan de la normalisation de la langue littéraire. Il a donné plus de 500 remarques en fixant les normes de prononciation et de faits grammaticaux. Vaugelas étudiait le « Bon usage (добroe пользование) ». Pour fixer les normes de la langue littéraire, il étudiait la langue parlée et écrite. Si le bon usage est douteux-disait-il, il faut s'adresser à la langue écrite.

Les questions :

1.
 - a) Quel est le statut de la langue française au XVIIe-XVIII siècles?
 - b) Quelle est la tâche essentielle des linguistes de cette époque?
2.
 - a) Quelles tendances se développent dans le travail sur la langue au XVIIe-XVIIIe siècles?
 - b) Quels sont les principes mis à la base de l'œuvre de F. Malherbe?
 - c) Quels sont les résultats du travail de F. Malherbe dans le domaine de la syntaxe du français moderne?
 - d) Dans quel ouvrage sont exposées les idées de C. Vaugelas?
 - e) Quelles sont les idées de C. Vaugelas dans le domaine du développement de la langue française à cette époque?
3.
 - a) Qui et en quelle année a fondé l'Académie Française?
 - b) Où sont exposés les principes de l'Académie Française?
 - c) Quelles trois tâches étaient mises devant les académiciens à cette époque, quant au travail sur la langue?
 - d) Quelles tâches étaient réalisées?
 - e) Quels sont d'après les linguistes les défauts du dictionnaire de l'Académie Française?
 - f) Comment Molière a ridiculisé les tendances qui passaient dans la langue à cette époque?
4.
 - a) Quand a paru le dictionnaire de Furetière?
 - b) Pourquoi Furetière était exclu de l'Académie?
5.
 - a) Est-ce que les changements dans le système des voyelles et des

consonnes de cette époque sont grandes?

b) Quelles sont les grandes tendances dans le système des voyelles de cette époque?

c) Qu'est-ce qu'il y a de nouveau dans le système des consonnes?

6.

a) Pourquoi peut-on dire que les normes dans le système des substantifs et des adjectifs sont définitivement stabilisées?

b) Quels sont les changements essentiels dans le système verbal du français moderne?

c) Qu'est-ce qui touche avant tout la codification dans la syntaxe du français moderne?

7. ' :

a) Est-ce que l'enrichissement lexical à cette époque est considérable?

b) Qu'est-ce qui est le principal dans le domaine du vocabulaire de cette époque?

COURN°10
Les grammaires
Plan :

- 1. La grammaire générale et raisonnée (разумная)**
- 2. L'Académie française.**
- 3. L'encyclopédie ou Dictionnaire raisonné.**

Mots clés : une nouvelle grammaire, Antoine Arnauld (1612-1694), les théories linguistique, l'Académie Française, un Dictionnaire, l'Art de parler, le Dictionnaire de l'Académie, les traités internationaux en 1678-79.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина «История французского языка» Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette «Nouveau Guide» Paris 1997
6. www.google.fr L'histoire de la langue.

La grammaire générale et raisonnée (разумная).

Vers le milieu du XVII^e siècle (1660) a paru une nouvelle grammaire dont le contenu était basé sur des principes complètement nouveaux. « Grammaire générale et raisonnée » a été écrite par deux savants - Antoine Arnauld (1612-1694) et Claude Lancelot (1616-1695).

Ils se trouvaient sous une grande influence de la philosophie de Descartes selon laquelle la raison (разум, рассудок) était la base de toutes les connaissances humaines. Dans leur grammaire Arnauld et Lancelot voulait montrer que le principe du « bon usage » n'était pas suffisant pour l'étude de la langue. Ils disaient qu'en étudiant et décrivant une langue il fallait se baser sur un principe qui peut être appliqué (применять) à toutes les langues.

Ce principe selon eux était **la raison**. Cette grammaire était plutôt la philosophie de la langue qu'une grammaire normative.

Dès 1605 F. De Malherbe (1555-1628) estime qu'il faut « chasser les mots provinciaux », poursuivre les archaïsmes. Il s'élève contre les théories linguistiques du XVI^e siècle et expose sa doctrine sur les qualités du français littéraire. Celui-ci doit être pur, clair et précis. Malherbe détermine la signification des mots, précise les nuances de sens et les règles des agencements (устройство) et des acceptations des synonymes.

Soucieux du langage poétique, il fixe les règles de l'accord, de l'emploi des temps et des modes, de l'ordre des mots.

F. de Malherbe est considéré comme précurseur (предшественник) du classicisme, ayant jeté les bases de la nouvelle théorie linguistique qui s'installe définitivement avec les « Remarques sur la langue française » (1647) et de Claude

Favre de Vaugelas (1585-1650).

Vaugelas commence par d terminer le bon usage qui « est la fa on de parler de la saine partie des auteurs du temps. La port e sociale de sa doctrine orient e sur l'usage de la cour est  vidente, elle refl te les conceptions de la classe dirigeante, de la noblesse et en partie de la grosse bourgeoisie.

Pour fixer et r gler la langue, on se fonde sur l'usage du langage dans la soci t  et non pas uniquement sur les r gles de grammaire bien que celles-ci soient prises  galement en consid ration. N anmoins, il s'agit d'apr s Vaugelas, de tenir compte de tous les facteurs pour former la norme litt raire du fran ais.

En 1635 d'apr s l'initiative de Richelieu on a fond  l'Acad mie Fran aise. Les membres de l'Acad mie  taient des  crivains et aussi des hommes instruits. Au d but elle compte 26 membres pour passer ensuite   34 et finalement   40 immortels. Dans l'article 24 des Statuts de l'Acad mie, publi s en 1636 il  tait  crit: «La principale fonction de l'Acad mie sera travailler avec tout de soin et tout de diligence possible   donner les r gles certaines (modernes)   notre langue et   la rendre pure et  loquente, capable   traiter les arts et les sciences». «Les

meilleurs auteurs de la langue fran aise seront distribu s aux academiciens pour observer tant les dictons que les phrases, ils peuvent servir de r gles g n ral es et en faire rapport   l'Acad mie qui jugera leur travail et s'en servira aux occasions» (art. 25). «Il sera compos  un Dictionnaire, une Grammaire, une Rh torique et une Po tique sur les observations de l'Acad mie» (26).

Les deux derni res n'ont jamais  t  faites. La Grammaire n'appara t qu'en 1931, trois si cles plus tard. Or, la fin du si cle voit para tre seulement la premi re  dition du Dictionnaire dans lequel on pouvait trouver le lexique de la noblesse.

Dans le Dictionnaire de l'Acad mie (1694), les mots sont class s par racines, leur orthographe conserve les lettres  tymologiques. Cependant, dans la deuxi me  dition du Dictionnaire (1718) le vocabulaire s' largit, mais n'atteint pas la dimension convenable. La langue aristocratique  tant menac e, la troisi me  dition du Dictionnaire de l'Acad mie (1740) marque un changement de position: l'Acad mie «a toujours cru qu'elle doit restreindre son dictionnaire   la langue commune, telle qu'on la parle dans le monde et telle que nos orateurs et nos po tes l'emploient» (Preface).

La langue aristocratique  tant menac e, la troisi me  dition du Dictionnaire de l'Acad mie (1740) marque un changement de position. On exclut du Dictionnaire les «termes que dicte l'emportement ou qui blessent la pudeur ». Pour la premi re fois, on distingue les mots du style po tique et du style soutenu de ceux qui s'emploient dans le style familier. L'Acad mie est forc e de prendre en consid ration ce d doublement du fran ais .

Une science nouvelle, la grammaire voit le jour au milieu du XVII si cle. En 1660 para t la Grammaire g n rale et raisonn e, contenant les fondements de l'Art de parler, expliqu s d'une mani re claire et naturelle,  crite par A . Arnaud et C. Lancelot . C'est une grammaire partant des principes de la logique et de la raison pour modifier le langage, en donner et expliquer les r gles . On l'appelle  galement Grammaire du Port- Royal parce qu'elle est con ue par les grammairiens s' tant r tir s   l'abbaye de Port- Royal. Le crit re de l'usage

appliquй a l'йtude du franзais jusqu'au milieu de XVII siсle est supplantй par celui de la raison (grammaire raisonnйe). A : Arnauld et C.Lancelot jettent les fondements philosophiques d'une grammaire гйнйrale.

Tout dans le langage coиnciderait, selon les auteurs de la Grammaire, avec les notions de la logique. Telle la proposition qui serait l'йquivalent du jugement, contenant invariablement, quelle que soit sa structure, le sujet, l'attribut et la copule qui les relie. Pour la premiёre fois une Grammaire s'applique a йtudier la proposition : le dernier chapitre est consacй a la syntaxe. L'influence de cette « logique de la langue » sur les grammaires ultйrieures a йтй trёs grande jusqu'au XX s. et ceci non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays d'Europe.

Le XVIII siсle continue les traditions du franзais classique. Le XVIII siсle voit paraître un immense ouvrage dй a l'activitй fervente de plusieurs hommes йrudits sous la direction de Diderot , du philosophe et mathйmaticien d'Alembert.

L'encycloпdie ou Dictionnaire raisonnй des Sciences, des Arts et des Mйtiers publiй a partir de 1751. Voltaire en donne un bref historique que voici : « L'encycloпdie est un monument qui honore la France ». En sa qualitй de Dictionnaire des Sciences et des Mйtiers, l'Encycloпdie contribue a propager les termes techniques pour les faire introduire par la suite dans les lettres et enrichir de ce fait la langue franзaise, d'autant plus que le XVIII siсle abonde en innovations techniques et connaот un прогрис industriel considйrable.

Le prestige de la langue classique et de la littйrature contribue a la diffusion du franзais dans les provinces les plus йloignйes et surtout hors de France. Pour la premiёre fois, le franзais est employй dans les traitйs internationaux en 1678-79 (traotйs de Nimйgue qui mettent fin a la guerre de Hollande et donnent a la France la Franch-Comтй- Valenciennes, Condй etc).

A partir de 1714 (traotй d'Utrecht), le latin est дйfinitivement йlimинй des rapports internationaux. Au XVIII siсle le franзais devient la langue de civilisation et diplomatie europйennes.

Les mots inconnus:

Se distinguer-отличаться – фарқ қилмоқ

Дйstituer-смешать – аралашмоқ

Florissant(ante)-цветущий, процветающий - гуллаган

Дйbarasser-освобождать, избавлять – озод қилмоқ

L'exactitude-точность, пунктуальность – аниқлик

En considйration-учесть, принять во внимание. – щисобга олмоқ

Immortel-бессмертный - ылмас

Coиncider-совпадать – мос келмоқ

S'appliquer-применяться, накладываться - қылланмоқ.

Les questions :

- 1) Pourquoi l'intérкт a йтй portй en premier lieu au vocabulaire ?
- 2) Comment a été le point de vue de Malherbe a propos des « mots provinciaux » ?
- 3) F . de Malherbe qu'est- ce qu'il a fixé excepté les rigles de l'accord ?

- 4) Quand l'Académie Française a été fondée ?
- 5) Quand la première édition du Dictionnaire a été apparue ?
- 6) Au milieu de quel siècle la nouvelle science - la grammaire est-elle apparue ?
- 7) Le XVIII^e siècle continue les traditions de laquelle période française ?

COURN°11

Structure phonétique et la grammaire de la période moderne.

Plan :

1. Structure phonétique.
2. Structure grammair.
3. Syntaxe.

Mots clés : le consonantisme moderne, le changement du point d'articulation, l'orthographe traditionnelle, emploi des temps, la notion de la possession, la morphologie du verbe moderne, la valeur des conjonctions.

Littératures utilisées

1. Шигаревская Н.А «История французского языка» Ленинград-1974
2. Л.А. Болдина «История французского языка» Ростов-на-Дону-2006
3. Шетенкин В.Е «История французского языка» Москва 1992
4. Brunot «Histoire de la langue française» T 1-13p.1953
5. Hachette«Nouveau Guide» Paris1997
6. www.google.fr L'histoire de la langue.

Structure phonétique

Comme le consonantisme moderne est déjà constitué en Moyen Français, il subit juste quelques retouches aux XVII-XVIIIss. éliminant les derniers restes des caractéristiques d'autrefois, telle la mouillure de (l') qui passe à (j) dans le parler populaire parisien dès la fin du XVIII siècle. Dans le système consonnantique il ne reste à partir du XIX siècle, qu'une seule consonne mouillée- (n).

La consonne aspirée (h) bien qu'affaiblie subsiste dans la prononciation des gens cultivés, mais disparaît dans le parler du peuple. Elle assume de plus en plus souvent des fonctions graphiques. Elle sert à marquer l'hiatus (trahir, envahir), à souligner la nature vocalique de i, u, au début du mot (hier<heri), à interdire la liaison et l'élision (le héros, les héros, l'héroïne).

Quant au caractère phonétique des phonèmes, il faut noter le changement du point d'articulation de (r) : à la cour, ce n'est plus un r prélingual roulé, mais une consonne articulée à l'arrière de la bouche, un r dorsal (« grassement»). D'une part, la prononciation est régie par les tendances générales du développement phonétique du français, d'autre part r par l'action normalisante de la langue littéraire et l'influence de l'écriture.

1. La dernière des diphtongues eo < eau se réduit en (o) en français littéraire, tandis que le langage populaire connaît deux prononciations-(o), et (io) : beau-bien. Cependant, le français littéraire tolère jusqu'à la fin du XVIII l'articulation diphtonguée avec un (e) faible : (eo)

2. L'usage littéraire connaît toujours deux variantes de prononciation de l'ancienne diphtongue oi : (we) et (e). En plus des désinences de l'Imparfait et du

Conditionnel, la norme adopte(e) dans quelques mots : foible, roide et dans d'autres aux suffixes- ois(français). Or, dans ce dernier cas, l'usage manque de conséquence puisqu'il garde les adjectifs en (we), danois, suédois. Ce n'est qu'à la rejetant (we) comme archaïque.

3 . L'hésitation entre (o-u) ou en graphie, non accentuée en syllabe initiale se manifeste toujours au XVII^e siècle. Ce n'est que vers la fin du siècle que la prononciation (u) se stabilise pour la majorité des mots : Couleuvre, couronne, douleur, moulin . Certains mots choisissent cependant o : colonne, soliel, moulin, colombe, arroser, portrait, etc.

4 . L'écriture exerçant une grande influence sur la prononciation, c'est surtout depuis le XVIII^e siècle que -s dans les groupes consonantiques commencent à être prononcés (puisque, jusque) sous l'influence des emprunts. Consonne - re reste muette dans les infinitifs de la première conjugaison et dans le suffixe- ier ex : parler, ouvrier.

Dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie Française (1694) celle-ci se tient à l'orthographe traditionnelle partant du principe étymologique.

Cependant en 1740, la troisième édition doit s'aligner sur l'usage et adopter quelques nouvelles règles : suppression de plusieurs lettres doubles, de - s devant consonne remplacé par un accent (teste>téte, écrire >écrire), de quelques lettres étymologiques (dict> dit, devoir> devoir) des voyelles en hiatus (seur>сур , veoir> voir), de la lettre y en faveur de -i (moy>moi), etc. L'emploi des accents est désormais réglementé. La 4^{me} édition du Dictionnaire (1762) supprime dans le pluriel des mots en - y - bontez> bontés, et s'oppose définitivement j de i et v de n.

L'orthographe de F. M. est traditionnelle par excellence. Néanmoins tous les 5 principes se trouvent représentés en français : 1) traditionnel ou historique ; 2) étymologique : 3) morphologique : 4) hiéroglyphique : 5) phonétique.

Le principe traditionnel (historique) veut rapprocher les mots français des mots latins ou grecs dont ils sont issus : homme<homo, paix< pax, doigt<digitu, photo, lyre.

D'après le principe étymologique, un même morphème quelle que soit sa prononciation garde la même notation : long-longue, clair-clarté. Dans la conjugaison des verbes on utilise le principe morphologique pour marquer les dissimiles quoique muettes : je parle-tu parles, il parle- ils parlent.

Le principe hiéroglyphique sert à différencier les homophones : Ainsi on oppose ou-ош , а -а , conter- compter, fabricant- fabricant, prénant- prénent . L'application du principe phonétique est un fait exceptionnel en français. D'après lui, un son correspond à un seul signe et vice versa. C'est le cas de quelques consonnes françaises à l'initiale du mot ou de la syllabe : p, b, t, d, r, l, m, n.

Les mots inconnus:

Eprurer-улучшать, совершенствовать – яхшиланмоқ.

Délimiter-устанавливать, ограничивать – белгиламоқ.

L'emportement-вспышка гнева

Assumer-брать на себя – ызига олмоқ

L'hésitation- колебание - иккиланиш

Une colombe-голубь - кабутар

Une suppression-уничтожение,отмена – тор-мор (йык) қилмоқ
En faveur-принимая во внимание, в пользу – эътиборга олиб.

Les questions :

- 1) A quoi contribue le prestige de la langue classique et de la littérature ?
- 2) Quels traités mettent fin à la guerre de Hollande ?
- 3) A partir de quelle année le latin est définitivement éliminé des rapports internationaux ?
- 4) Quand le français est devenu la langue de civilisation et de diplomatie européennes ?
- 5) Combien de périodes le français tolère l'articulation diphtonguée avec un(e) faible ?
- 6) Vers la fin de quel siècle la prononciation (a) s'était stabilisée ?
- 7) Pour la majorité des quels mots la prononciation (a) s'était stabilisée ?
- 8) A partir de quel siècle -s dans les groupes consonantiques commence à être prononcé (puisqu, jusque) ?
- 9) Quels sont les 5 principes qui se présentent en français ?
- 10) D'après quel principe un même morphème garde la même notion ?
- 11) Pourquoi on utilise le principe morphologique dans la conjugaison des verbes ?
- 12) A quoi sert le principe hiéroglyphique ?

Structure grammaticale

Les tendances qui avaient agi durant les siècles précédents aboutissent à la création d'un système de formes modernes. Les valeurs, emploi des temps et des modes se précisent. Le mot devient de préférence porteur du sens lexical, les valeurs grammaticales étant exprimées par des particules ou des mots grammaticalisés, tels l'article, les déterminatifs, les pronoms, les prépositions.

Il établit un ordre rigoureux pour la disposition réciproque des mots significatifs et des mots outils : ceux-ci précèdent les mots à valeur lexicale qui portent l'accent du groupe. Au cours du XVIII^e siècle les noms changent fréquemment de genre ce qu'on attribue le plus souvent à des causes phonétiques : les mots à l'initiale vocalique ; un a, formeraient une unité phonétique avec l'article défini, qu'on interprète alors comme l'article féminin- l'affaire, l'alarme (XVI^e siècle, masculin) d'où les formes modernes : une affaire, une alarme. Or les listes des mots passés d'un genre à un autre sont très longues.

Les mots qui sont du genre féminin au XVI^e siècle ; amour, art, carême, carrosse, cimetière, coche, comté, doute, abîme, vge, frisson, honneur, orage, ordre, ouvrage. Par contre, les noms suivants sont du masculin : affaire, allarme, vme, ordeur, colère, comite, couleuvre, dent, dette, dot, épithète, erreur, fabrique, fanfare, fourmi, image, limite, odeur, paroi, rencontre.

Les deux siècles apportent quelques précisions dans l'usage de différents pronoms. Ce qui est particulier du XVII^e siècle, c'est l'emploi des pronoms adverbiaux en et y au lieu des formes toniques avec préposition (de moi, à moi).

C'est à cette époque que prend fin la différenciation définitive des fonctions dans les pronoms possessifs. La notion de la possession exprimée par un pronom

personnel avec *при́position* est rendue par l'adjectif possessif : le père d'elle>son père.

Verbe. Notions l'extension des fonctions de l'infinitif *при́сиди* d'une *при́position* ; il joue le rôle de différents compléments circonstanciels marquant la condition , la fin, la cause, le temps .

Depuis le XVII^e siècle devenu invariable le participe *при́sent* fait concurrence au *глаго́л* .Grâce a, son caractère invariable le participe s'oppose nettement a l'adjectif verbal.

Le *глаго́л* tend a se séparer du participe *при́sent* en tant que forme invariable en généralisant l'emploi de la particule *en*.

La morphologie du verbe moderne s'est constituée définitivement vers le XVIII^e siècle. Les déclinences dans le verbe a l'exception des deux premières personnes du pluriel et de la 1^{re} personne du singulier au futur simple et au passé simple sont muettes bien que régularisées en orthographe.

Les temps composés utilisent les verbes auxiliaires avec plus de circonspection suivant la règle qui veut que les verbes transitifs se conjugent avec *avoir* et les verbes pronominaux avec *être*.

Quant aux verbes intransitifs la majorité se conjugue avec *avoir* vu le double emploi intransitif et transitif d'une grande partie de verbes essentiellement intransitifs forment les temps analytiques ,a l'aide du verbe *être* .Les notions d'arrivée , de départ, de venir demandent le verbe *être* : j'ai couru- je suis accouru.

Enfin, les verbes intransitifs qui se conjuguent avec *être*, se construisent avec *avoir* lorsqu'ils sont transitifs : je suis monté- j'ai monté mes bagages , je suis sorti- j'ai sorti une photo de ma poche , je suis tombé - j'ai tombé.

Jusqu'au XVIII^e siècle plusieurs verbes intransitifs se conjuguent indifféremment avec les verbes *être* et *avoir* : pour exprimer l'état ou le résultat on utilise *être*, pour souligner l'action on a recours a *avoir* : la neige a tombé pendant deux heures - la neige est tombée, mon livre a paru le mois dernier -mon livre est paru enfin .

Le passé simple continue d'*être* employé en tout style, dans la narration et dans la conversation : son usage n'est pas encore exclu du langage parlé , ce qui aura lieu au XIX^e siècle. Néanmoins, c'est au passé composé que revient le rôle prédominant dans ce domaine de la langue .Le style du langage parlé pénètre dans les écrits savants et c'est là qu'on trouve un usage du passé composé qui s'étend de plus en plus.

Deux temps antérieurs du passé délimitent a cette époque leurs valeurs.Le passé antérieur marque désormais une action achevée qui précède immédiatement une autre se rapportant également du passé. Le plus -que parfait désignant l'antériorité indique une action qui dure et qui n'est pas forcément achevée au moment de l'action suivie.Le futur antérieur ainsi que le futur simple acquit une valeur modale : les deux temps commencent a traduire une hypothèse même les rapport au passé.

C'est a cette époque que se consolident les règles de la concordance des temps (le système des temps relatifs), de leur emploi dans le discours indirect.Le conditionnel développe la valeur modale de « suppositif» dans la proposition

indépendante et dans la principale d'une phrase complexe : Ne se rais-tu point homme à aller faire courir le bruit que j'ai chez moi de l'argent caché ? (Molière)

Les mots inconnus:

Aboutir à - приводить к (чему-либо), заканчиваться (чем-либо) – олибкелмок.

Se préciser-уточняться – аныкканмок

Une préférence-предпочтение – афзал кыриш, улуулаш

Une particule – частица - юклама

Une disposition-расположение, размещение - жойлашиш.

Réciproque-взаимный - ызаро.

Une circonspection prudence- осторожность - эхтиёткорлик

Pour souligner-чтобы подчеркнуть - таъкидлаш

Pour exprimer-чтобы выразить – ифодалаш учун

Se conjuguer-спрягаться - тусланиш

Au cours de -в течение - давомида

Se rapporter-относиться - тегишли

Par rapport-по отношению – муносабатига кура

Les questions :

- 1) À quoi aboutissent les tendances qui avaient agi durant les siècles précédents ?
- 2) Au cours du quel siècle les noms changent fréquemment de genre ?
- 3) Quels sont les mots du genre féminin au XVI siècle ?
- 4) Quelle est la particularité du XVII siècle ?
- 5) Au lieu de quoi au XVII siècle on emploie des pronoms adverbiaux en et y ?
- 6) Grèce à quoi le participe s'oppose nettement à l'adjectif verbal ?
- 7) Suivant quelle règle les temps composés utilisent les verbes auxiliaires avec plus de circonspection ?
- 8) Avec quel verbe la majorité des verbes intransitifs se conjuguent ?
- 9) Quel verbe on utilise pour exprimer l'état et le résultat ?
- 10) Quel verbe on emploie pour souligner l'action ?

Syntaxe

La grande richesse des moyens d'expression grammaticale créés au siècle de la Renaissance soit par voie de développement naturel de la langue, soit par calques et emprunts aux grands idiomes de l'antiquité, le latin et le grec, embrasse le français de phrases lourdes et ambiguës, d'une grande quantité de formes synonymiques peu distinctes.

La langue demande à être normalisée, c'est à quoi consacrent leur activité les grammairiens et écrivains du XVII siècle. La normalisation touche en premier lieu la disposition des éléments pendant les uns aux autres : le déterminant et le nom, le verbe et l'adverbe, l'auxiliaire et le participe.

L'ordre des termes essentiels, tels le sujet, le complément direct-nom, l'attribut est désormais fixe puisque leur fonction est déterminée uniquement par un pronom personnel précède immédiatement le verbe quand il y a deux pronoms compléments : je vous le donne < je le vous donne.

La phrase est considérablement allongée. La phrase complexe est très

répandue dans le français classique : la valeur des conjonctions est précisée, ce qui fait que l'emploi fréquent de plusieurs subordonnées dans une même phrase contribue à la clarté de l'expression de la pensée.

Le nombre de conjonctions composées augmente toujours et est appelé à préciser les relations de plus en plus complexes.

La question indirecte est introduite régulièrement depuis le XVIII^e siècle par ce que et ce qui : ex ; Je sais ce que c'est (Molière). Je ne sais pas ce que c'est que d'être sous diacronique de résigner (Voltaire).

Ce qui sert à introduire une explication : Elle était toujours faite comme une crieuse de vieux chapeaux, ce que lui fit essayer maintes avanies. (S. Simenon).

Les mots inconnus:

Съиер-создавать – хосил қилмоқ

L'antiquité-античность - қадимийлик

Toucher-касаться - тегишли

Distinct-различный - турли

Résigner (se)-смириться – келишмоқ

Les questions :

- 1) La normalisation de la langue en premier lieu quoi touch-t-elle ?
- 2) Le compliment direct exprimé par un pronom personnel quoi précède-t-il ?
- 3) Quand le compliment direct exprimé par un pronom personnel précède immédiatement le verbe ?
- 4) Le nombre de quelles conjonctions augmente toujours et est appelé à préciser les relations de plus en plus complexes ?
- 5) Depuis quel siècle la question indirecte est introduite régulièrement par ce que et ce qui ?

Француз тили йўналиши 3- боскич талабалари учун «Тил тарихи» фанидан тест саволлари

Семестр:6

маъруза-22

амалий-22

Pourquoi la langue française compose une unité avec d'autres langues romane?

* L'histoire de la dérivation du français remonte aux langues romanes.

Le français fait partie des langues latines .

Le français a existé dans le même temps avec des langues romaines.

Le français a existé dans le même temps avec des langues turcs.

Combien de classifications existe de langues romaines ?

* deux

trois

seulement un

cinq

Sur quels territoires les langues gallo – romaines ont formé ?

* les langues gallo – romaines formées sur les territoires peuplés jadis les gaulois.

sur le territoire de l'ancienne Dacie .

sur le territoire des Karpates .

les langues gallo – romaines formées sur les territoires de l'Espagne

Quelles langues font parties des langues ibéro- romanes ?

*l'espagnol , le portugais

le français , le catalan,

le sarde , le rhète – roman.

le catalan, le sarde

Quelles langues ont formé sur le territoire de l'ancienne Dacie ?

*le romaine , le moldave , le dalmate .

le sarde , le rhète – roman

l'espagnol , le portugais

le catalan, le sarde

Quelles sont les langues qui forment une unité des langues italo-romanes ?

*l'italien, le sarde , le rhète – roman

l'espagnol , le portugais

le français , le catalan, le provençal

le sarde ,le portugais

Par qui est donnée le premier classification des langues romanes ?

*par le linguiste allemand Fridrich Diez

par le savant allemand Meyer Gübke

par le linguiste allemand Grobert .

par le savant allemand Ceci

Les langues romanes dites occidentales sont

*ibero et gallo romanes
italo et daco romanes
gallo et daco romanes
italo et gallo romanes

Les langues romanes dites orientales sont

*italo et daco romanes
gallo et daco romanes
italo et ibero romanes
italo et gallo romanes

Combien de langues sont classifiées pour la première fois dans l'œuvre de Diez « Grammaire des langues romanes » ?

*six langues
sept langues
trois langues
cinq langues

Qui a ajouté à la classification de Diez encore deux langues ?

*Linguiste italien Ascoli
Linguiste allemand Grobert
linguiste allemand Meyer Gûbke
par le savant allemand Ceci

Quelles sont les langues que Ascoli a ajoutées à la classification de Diez ?

*le franco-provençal, le ladin,
le dalmate, italo-romanes,
le sarde, l'espagnol,
le ladin, le dalmate

L'ancien français dure

*X – XIII
XIV – XV
XI – XII
XII-XVI

Quelle langue était une langue littéraire au X – s en Europe .

*langue provençale
langue italienne
langue française.
langue espagnole

Le français moyen dure

*XIV – XV
XVII – XVIII
XV – XVII
XII-XVI

Le nouveau français dure

*XVI – XIX
XVII – XVIII

XVIII – XIX
XII-XVI

Quand la langue provençale était une langue littéraire en Europe ?

*au X –s
au XIII – s
au XIX –s
au XVII-s

Dans quel époque existait le français moderne ?

*XIX – XXI
XIX – XX
XVIII – XIX
XII-XVI

Quel roi a réussi à réunir sous le pouvoir royal de nombreuses contrées au XIV –s ?

*Philippe le Bel
Louis X
Charles VI
Louis XII

Qu'est-ce que le roi Philippe le Bel réussit à faire du XIV – s ?

*Il a réussi à réunir sous le pouvoir royal de nombreuses contrées
Il a déclaré le français comme une langue officielle .
Il a réussi à faire des relations commerciales avec autres royaumes
Il a réussi à faire des relations commerciales avec Dacie

Par quel pays la France revendique ses terres annexées depuis le XII-s

*par l'Angleterre
par l'Anglais
par l'Espagne
par l'Allemagne

Quel événement a retardé beaucoup de beaucoup le développement économique de l'Etat ?

*La guerre de Cent Ans
Les guerres de Philippe le Bel pour agrandir son royaume
Les guerres des Bourgeois
Les guerres des Papes

Depuis quand la France revendique ses terres annexées par l'Angleterre ?

*depuis XII- s
depuis XV-s
depuis XIV – s
depuis XVI - s

Qui était l'héroïne de la France qui a battu pour la libération du pays pendant la guerre de Cent Ans ?

*Jeanne d'Arc

Louis VII

Philippe le Bel

Louis V

Quelles royaumes sont rattachées à la France ?

*La Provence , La Bourgogne , La Bretagne.

La Champagne , Le Brie , la Marcle

La Navarre , L 'Angoumois.

La Champagne, La Bretagne, Le Brie

Sous le pouvoir de quel roi on organise le collège où l'enseignement est fait en français ?

*François I

Louis XIV

Philippe le Bel

Charles

Quel traité scientifique est écrit en français ?

*L 'ouvrage de Calvin « Institution de la religion chrétienne » .

l'oeuvre « Grammaire des langues romanes »

aucune

«Grammaire des langues latins »

Comment est appelé le XVI^e s de la langue française ?

* l'époque de la défense et d'illustration.

l'époque de la renaissance.

l'époque des savants.

l'époque des Papes

Qui a dit : « Notre langue est une des plus belle et gracieuse de toute les langues

humaines» ?

*F. Brunot

Ramus

P. Belon

Ceci

En quelle langue est écrite les ouvrages sur la céramique de B.Palissy ?

*en français

en espagnol

en langue sarde

en langue italien

Qui est le fondateur de la grammaire française ?

*L. Meigret

Robert Estienne

Henri Estienne

F. Brunot

Trouvez l'ouvrage qui sèpare la morphologie appelée étymologie et la syntaxe constitue un petit livre de 120 pages ?

* « Grammaire de Ramus »

« Traité de la conformité du langage français avec le grec »

« Deux dialogues du nouvau langage français italianize »

« Traité de la conformité du langage romane avec le grec »

Comment est appelé le XVI s en France ?

*La Renaissance

L'époque de la défence

L'époque d'illustration

l'époque des Papes

Dans quelle époque F. Rabelais est connu par son roman « Gargantua et Pantagruel » ?

*XVI s

XIV s

XV s

XVII s

Qui a dit « L'état c'est moi »

*Louis XIV

Louis XV

Louis XVI

Louis XVII

Qui est fondatuer de l'Académie Française ?

*Richelieu

Rabelais

Louis XIV

Louis XVII

Quand est fondé l'Académie Française ?

*en 1635

en 1636

en 1637

en 1633

Combien de membres il y avait dans l'Académie Française ?

*26

36

43

45

Trouvez un des membres de l'Académie qui était contre la publication du Dico de l'Académie ?

*Antoine Furitière

Richelieu

Rabelais

Henri Estienne

Quand la morphologie du verbe moderne s'est constitué ?

*vers le XVIII s
vers le XVII s
vers le XV s
vers le XVII s

Qu'est –ce que donne naissance « Declaration les droits de l'homme et des citoyen » ?

*Le mouvement de l'émancipation de l'homme
Prise de la Bastille
Prise de la palais Royal
Le mouvement de l'émancipation des femmes

Depuis quand le participe present fait concurrence au gérondif ?

*depuis le XVII s
depuis le XV s
depuis le XVI s
depuis le XVII s

Trouvez l'époque de la formation de l' Etat national français ?

*XVII - XVIII s
XVI - XVIII s
XV - XVIII s
XIII- XV s

Comment se prononce “en” dès le XI s ?

*ã
e
a
â

Quand les catégories du genre, du nombre et du eas et la catégorie de la détermination et indétermination étaient en processus de la stabilisation ?

*Dans la période de l'ancien français
Dans la période du français moderne.
Dans la période du français moyen
Dans la période de la Renaissance

Quand apparait le pronom relatif avec article « liquels » à la même déclinaison ?

*il n'apparait qu'à la fin du XII s
il n'apparait qu'à la fin du XV s
il n'apparait qu'à la fin du XI s
il n'apparait qu'à la fin du XIII s

Trouvez le premier texte officiel en français ?

* « Serment de Strasbourg »
« Chançon de Roland »
« La Passion du Christ »
« Lavie de Saint Leger »

Trouvez le plus grand monument de la littérature française du IX s ?

* « Chançon de Roland »
« Lavie de Saint Leger
« Serment de Strasbourg »
« La Passion du Christ »

Qu'est –ce qu'il marque « Le Cantilen ou Sequence de Saint Eulalie » au X s ?

*la premiere apparition du français comme langue poétique
l'existence d'une nouvelle langue romane.
l'existence des langues latin- roman .
la premiere apparition du français comme langue officielle

Sur quoi conte la « Chançon de Roland » ?

*de la bataille de 788
de la prise de la Bastille
de la bataille de 786
de la prise du Palais Royal

Quel dialecte supplente progressivement les autre dialectes et devien bientôt modèle de l'usage littéraire ?

* le dialecte de l'île de France
le dialecte de Provençal
le dialecte de Poitou – Charent
le dialecte deBourgogne.

Trouvez la source essentielle de l'emprunt au français ?

*le latin
le sarde
l'italien
le romane

Trouvez les textes officiels en français du X au XI s ?

*« La Passion du Christ » , « La vie de Saint Lèger »
« Chançon de Roland », « Serment de Strasbourg »
« Serment de Strasbourg »
« La vie de Saint Alexis», « Chançon de Roland »

Quels dialectes se trouvent à la base de l'ancien français ?

*Plusieurs dialectes du Nord –Ouest de la France .
Plusieurs dialectes de l'Est de la France
Plusieurs dialectes de Sud-Ouest de la France
Plusieurs dialectes de l'Ouest de la France

Quels groupes des dialectes rèussit à prendre le pas sur les autres vers latin du XIII s ?

*e l'ouest et du centre
de l'est et du norde
du centre et du norde
du Sud et de l'Ouest

Combien d'étapes de l'evolution connait le consonantisme ?

*deux étapes : ancien français et français moderne

un étape : le moyen français.

deux étapes : le moyen français et français moderne

trois étapes : le français moderne et français moyen

Quel l'orthographe continue à se conserver jusqu'au XVIII s ?

*s

r

l

d

Qu'est –ce qu'il marque le moyen français ?

*la disparition de la déclinaison à deux cas

la disparition du latin parlé

la disparition du sarde parlé

la disparition de l'article définie

Qu'est –ce que sèpare la morphologie appelée étymologie et la syntaxe constitue un petit livre de 126 pages ?

*« Grammaire de Ramus »

« Traicté de la conformité du langage français»

« Deux dialogues du nouvau langage français italianize »

« Serment de Strasbourg »

Trouvez les personnages de « Chançon de Roland » ?

*Roland , Olivier , Charles .

Roland , Louis

Roland , Charlemgne , Louis

Charlemgne , Louis, Olivier

Spécifiez le statue du latin classique et du latin parlé.

*deux formes d'une même langue ;

ce sont des langues différentes ;

des dialectes de plusieurs langues

des dialectes d'une langue

Indiquez l'aire du latin parlé :

*Rome ;

la péninsule des Apennins ;

Le territoire de l'Empire romaine.

L'Espagne

Le latin parlé se définit comme :

*la forme parlée de toutes les couches sosiales de la société romaine.

la langue des couches populaires de Rome ;

La langue de la dernière période de l'Empire Romaine.

La langue de la dernière période des Papes

Combien d'étapes de l'evolution connaît le consonantisme ?

*deux étapes : ancien français et français moderne

un étape : le moyen français.

deux étapes : le moyen français et français moderne
trois étapes : le français moderne et français moyen

Quand la relecture définitive entre le latin et les langues romanes (= néo-latines) a-t-elle eu lieu ?

*immédiatement après la chute de l'Empire romaine.

dans la période des IX -XI s

au début de la Renaissance (XV- XVI s) .

dans la période des IX -XIII s

Une nouvelle Romania est :

*le territoire de l'Empire romaine occidentale où le latin parlé s'est transformé en langue romanes ;

les territoires où les langues romanes , déjà bien formées , ont pénétré plus tard ;

le territoire de l'Empire romaine occidentale où le latin parlé s'est transformé en langue sardes ;

la région historique de Lazio ; autour de son chef-lieu,Rome

Déterminez le caractère de l'accent en latin parlé :

*Dynamique / expiratoire

mélodique / musical

quantitatif / de longueur

quantitatif / mélodique

Relevez le type des opposition des voyelles selon les traits différentiels , propre au latin parlé :

*fermées / ouvertes

longues / brèves

orales / brèves

nasales / orales

Précisez le type dominant du mot en latin parlé :

*proparoxytons

paroxytons

oxytons

tons

Déterminez le mode dominant de l'expression des valeurs grammaticales en latin :

*analytique

syntétique / flectif

syntétique avec des tendances nettes analytiques.

flectif / analytique

Indiquez la source de la déclinaison en ancien français :

*déclinaison simplifiée latine

innovation de l'ancien français

procès intégral de la confusion et de la reconstruction des oppositions des cas.

innovation de l'ancien romane

Combien de cas conservent la déclinaison des pronoms personnels ?

*3

4

5

2

Sur combien de plans se modifie le vocabulaire de l'époque de l'ancien romain ?

*2

3

5

4

La période du V au VII siècles c'est la période

*de la formation de la langue française et de la nation française

de la formation de la langue latin

de la formation de la langue espagnol et de la nation espagnol

de la formation de la langue sarde

Quand commence la formation d'une langue littéraire commune ?

*au XI-XII siècles

au XII-XIII siècles

au XI-XIII siècles

XI-XIV siècles

Trouvez la structure de la phrase suivante.

Elle n'écoute pas les mauvais conseillers.

*S-V-C

C-V-S

S-C-V

C-S-V

Trouvez la structure de la phrase suivante.

La demoiselle ne contredit pas (à) cette chose.

*S-V-C

S-C-V

C-S-V

V-S-C

Indiquez le modèle le plus répandu de l'ordre des mots dans une proposition énonciative vers la fin de l'ancien français.

S-C-V

*S-V-C

C-S-V

V-S-C

Quel pronom n'apparaît qu'à la fin des XII s avec article , « liuels » à la même déclinaison ?

- * pronom relatif
- pronom personnel
- pronom neutre tonique
- pronom impersonnel

L'infinitif comporte des caractéristiques du nom héritées...

- * en latin
- en français
- du sarde
- du roman

Choisissez parmi ces constructions celle qui a évolué en une construction analytique.

- * li quens Rolland
- le fils li reis
- le fill li roi
- le reis Marsilie

Les Etats généraux sont institués par :

- * Le roi Philippe le Bel
- Le roi François I
- Charles II
- Le roi Henri IV

La libération du territoire français pendant la Guerre de Cent Ans a commencé par :

- * la bataille de Poitiers
- la bataille d'Orléans
- la bataille de Rouen.
- la bataille de la Bastille

Quel type de situation langagière est propre au début du moyen français.

- * le monolingue
- le bilingue
- linguisme
- le diglossie.

La culture de la renaissance a été ouverte par les Français à l'époque :

- * Des guerres religieuses
- Des guerres italiennes
- Des croisades
- Des guerres espagnoles

A quel siècle se rapporte la première période de la renaissance en France :

- * au XVI^e s

au XV-s
au XVII-s
au XII-s

Le première livre en France est imprimé :

*En 1470 ;
En 1570 ;
En 1667;
En 1670 ;

Indiquez la période en histoire de la langue française où le changement de la forme vēnit>vient ; pēde > piede s'est il effectué ?

*III – IV- s
VI- IX – s
IX –XVI- s
XIV –XVI – s

Grâce à quel procédé phonétique changement de la forme du mot vēnit>vient ; s'est –il produit ?

*la diphtongaison
la platilisation
l'épenthèse
la monophthongaison

Combien de séries comporte la voix ?

*4
3
5
6

Le caractéristique typologie générale, qui diffère les langues du latin représente:

*Le déplacement de la charge grammaticale des morphologiques aux moyens synthétiques
les différents conditions historiques de la romanisation
la formation du conditionnel
la perte de la forme synthétique latine

Les premières grammaires d'italien...

* « Les règles de grammaire » de français.Fortunato au XVI s
Dialogue sur la langue.1535.
« la grammaire »de J.Dubois
« La grammaire » de L.Mégrez

le rhéto-roman,le catalan,sont...

*les langues d'une unité administrative
les langues d'Etat
les dialectes
les langues mortes

Le provençal et le galicien sont...

- *les langues qui ont riches traditions historiques littéraires et culturelles
- les langues d'Etat
- les dialectes
- les langues d'une unité administrative

le sarde est...

- * la langue de la communauté historiques et ethnique
- les langues d'Etat
- les dialectes
- les langues mortes

Le Séfardie c'est la variété territoriale de ...

- *l'Espagnol
- l'italien
- le français
- le portugais

Trouvez la réponse correcte.

- *le galicien est conservé ,mais on ne l'apprend aux écoles
- le galicien est une langue morte
- le galicien est une dialecte
- le galicien est un variété de l'Espagnol

On l'appelle les langues romanes....

- *les nouvelles langues indo-européennes
- les langues soeurs
- les langues mères
- les langues mortes

La distinction des langues romanes se fait sur la base des criteriums...

- *linguistiques et sociologique
- éthique
- chronologique
- géographique

Quelle est la langue officielle de Macao ?

- *le portugais
- l'espagnol
- le provençal
- le sarde

En quelle langue il faut obligatoirement employer auprès du verbe les pronoms conjoints ?

- *le français
- le provençal
- le sarde
- le portugais

Кафедра мудии :

О.Жуманиёзов